

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / Fax: +251 11 5 517 844
website: www.au.int

Fi14968

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt- septième session ordinaire

7 - 12 juin 2015

Johannesburg (AFRIQUE DU SUD)

EX.CL/898(XXVII)
Original: Anglais

**PROJET DE BUDGET DE L'UNION AFRICAINE
POUR L'EXERCICE 2016**



**PROJET DE BUDGET DE L'UNION
AFRICAINNE POUR L'EXERCICE
2016
APERÇU GÉNÉRAL**

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION, DU BUDGET, DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ**

**1^{er} juin 2015
Sub- Cttee/AU- 01Jun**

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	3
1.0. INTRODUCTION	4
FAITS SAILLANTS DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2014	5
2.0. FAITS SAILLANTS DES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014	6
3.0. RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS CLÉS POUR 2016	11
4.0. GRANDES LIGNES DU PROJET DE BUDGET 2016	23
5.0. BUDGET PAR ORGANE	25
5.1 Commission de l'UA	25
5.2 Agence de planification et de coordination du NEPAD (AGENCE DU NEPAD)	27
5.3 Parlement panafricain (PAP)	28
5.4. Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP)	29
5.5 COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP)	30
5.6 CoNSEIL CONSULTATIF DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CORRUPTION	31
5.7 LE COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT (CAEDBE)	32
5.8 COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL DE L'UNION AFRICAINE	32
5.9 Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)	33
6.0. RESSOURCES DU BUDGET DE L'UA	33
7.0. JUSTIFICATION DE LA NECESSITE D'AUGMENTER LES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DES ETATS MEMBRES	34
8.0. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'UNION	34
9.0. CONCLUSION	37
ANNEXES	38

ACRONYMES

ACDCP - Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies
AFREC - Commission africaine de l'énergie
AIR - Institut africain pour le transfert de fonds
PDDAA - Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
ZLEC - Zone de libre-échange continentale
CIEFFA - Centre international pour l'éducation des filles en Afrique
BCS - Bureau central de statistique
ECOSOCC - Conseil économique, social et culturel
GS - Catégorie des services généraux
OING - Organisation internationale non-gouvernementale
IPED - Institut panafricain de l'éducation pour le développement
IPSAS - NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC
NEPAD - Nouveau partenariat économique pour le développement en Afrique
NPCA – Agence de planification et de coordination du NEPAD
PANVAC – Centre panafricain des vaccins vétérinaires
PAP - Parlement panafricain
PAU - Université panafricaine
COREP - Comité des Représentants permanents
CPS - Conseil de paix et de sécurité
CER - Communautés économiques régionales
PME - Petites et moyennes entreprises
SRR - Statut et Règlement du personnel
ONU - Organisation des Nations Unies
OMC - Organisation mondiale du commerce

1.0. INTRODUCTION

1.1 Le projet de budget 2016 est basé sur les priorités des organes de l'Union, tel que stipulé dans le document-cadre du budget 2016 qui a été soigneusement étudié par le Sous-comité sur les programmes et conférences en mars 2015. Entre autres, le Sous-comité a examiné les changements sociaux et économiques dans le continent, les questions et les défis connexes, qui ont étoffé les domaines prioritaires sur lesquels l'accent doit être mis en 2016. Ceux-ci à leur tour ont orienté la préparation du budget tel que présenté dans le présent document.

1.2 Le budget vise à consolider les acquis dans la réalisation des résultats identifiés dans le Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA et la mise en œuvre des priorités de l'Agenda 2063, et à accélérer les progrès vers la réalisation de la vision de l'UA. Plus précisément, la préparation de ce budget visait l'objectif de voir des progrès dans la mise en œuvre des programmes axés sur: la promotion de la paix et de la stabilité, l'accroissement de la production agricole, la promotion du développement et de l'industrialisation économiques inclusifs, le renforcement des capacités humaines de l'Afrique, l'intégration de la participation des femmes et des jeunes dans toutes les priorités et activités de l'Union et du continent, la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources, la construction d'une Union centrée sur les personnes, et le renforcement de la capacité institutionnelle de la CUA, des CER et des autres organes et le renforcement de ses relations avec les partenaires stratégiques et autres. Tout ceci est classé sous les cinq piliers suivants:

- a) paix et sécurité ;
- b) développement social et économique ;
- c) intégration, coopération et partenariats ;
- d) valeurs partagées, et
- e) institutions, renforcement des capacités et communication.

1.3 La préparation du budget a également tenu compte du fait que la nouvelle formule du budget sur les sources alternatives de financement prendra effet à partir de 2016, les États membres fournissant au moins 10 pour cent du budget programme et réglant en plus d'autres coûts récurrents restés impayés au cours de ces dernières années en raison de contraintes budgétaires émanant d'un plafonnement des dépenses. Et avec la nouvelle formule, les États membres commenceront aussi dans ce budget à absorber intégralement certaines dépenses afférentes aux programmes de la CUA actuellement confrontés à d'énormes défis du fait du financement par les partenaires, tels que l'Université panafricaine, le réseau électronique panafricain, les missions d'observation électorale, la réponse humanitaire, etc.

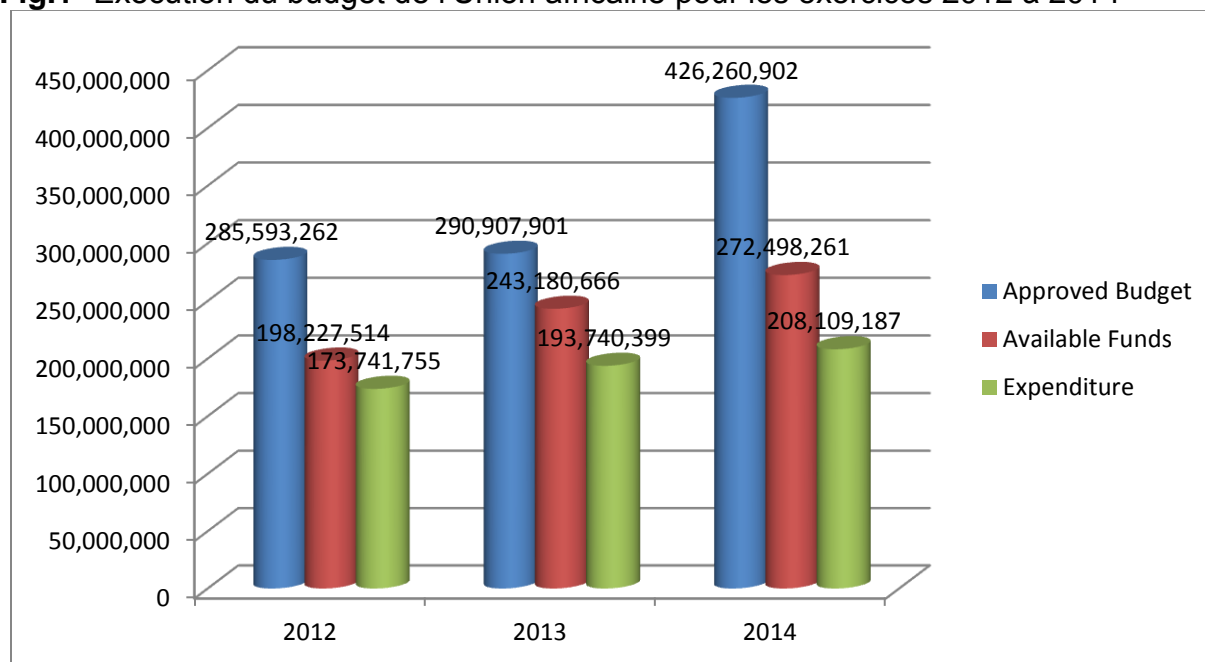
1.4 Le présent document est divisé en neuf chapitres: l'introduction situe le budget dans le cadre des travaux de l'Union et présente les éléments justificatifs du budget; le chapitre 2 synthétise les progrès accomplis dans l'exécution du budget 2014; le chapitre 3 souligne dans le document-cadre du budget les domaines prioritaires d'intérêt sélectionnés pour 2016; le chapitre 4 donne un aperçu global du budget 2016 de l'UA

en termes généraux; le chapitre 5 présente le budget de chacun des organes et les justificatifs, si possible, de toute augmentation; le chapitre 6 donne une indication du chiffre d'affaires consacré au budget de l'UA. Le chapitre 7 présente les raisons qui rendent nécessaires des changements dans les contributions statutaires des États membres ; le chapitre 8 souligne les défis et les opportunités auxquels l'Union fait actuellement face et plaide pour la mise en œuvre de la nouvelle formule du budget sur les sources alternatives de financement en présentant des preuves de la baisse de financement; le chapitre 9 enfin en est la conclusion.

FAITS SAILLANTS DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2014

Les dépenses réelles de l'Union africaine se sont chiffrées à 208 109 187 \$EU, représentant 49 pour cent du taux d'exécution globale. Une analyse plus approfondie indique une exécution du budget opérationnel et du budget-programme respectivement de 119.002.854 \$EU et de 89.106.333 \$EU représentant un taux de 86 pour cent et 31 pour cent, respectivement. Cependant, la totalité du fonds destiné au financement du programme n'était pas disponible pendant l'année. Par conséquent, l'évaluation de l'exécution par rapport au budget approuvé ne reflète pas une exécution exacte. Les fonds disponibles pour les programmes de l'UA étaient de 272.498.261 millions de dollars pour 2014 contre un budget approuvé de 426.260.902 millions de dollars. C'est pourquoi l'exécution du budget de fonctionnement et du budget-programme par rapport aux fonds disponibles donne un taux d'exécution de 86 pour cent et 67 pour cent respectivement, dans l'ensemble.

L'exécution annuelle du budget total de l'Union pour les trois dernières années a avoisiné les 192 millions de dollars, 208 millions de dollars représentant la plus forte dépense enregistrée en 2014 et 173 millions de dollars représentant la dépense plus faible enregistrée en 2012, montant dépensé en termes absolus. Toutefois, le taux d'absorption le plus élevé, soit 88 pour cent, a été enregistré en 2012 tandis que le taux le plus bas, 76 pour cent, a été enregistré en 2014. Ceci a été principalement dû à la baisse de la disponibilité de fonds des partenaires qui devaient soutenir les programmes. La figure 1 montre la tendance de l'exécution du budget annuel total en termes absolus tandis que le tableau 1 présente le taux d'absorption.

Fig.1- Exécution du budget de l'Union africaine pour les exercices 2012 à 2014

Source: CUA

Tableau 1: Exécution du budget par rapport au budget approuvé et par rapport aux fonds disponibles

	Budget approuvé	Fonds disponibles	Dépenses	Taux d'absorption par rapport au Budget	Taux d'absorption par rapport aux fonds disponibles
2012	285,593,262	198,227,514	173,741,755	61%	88%
2013	290,907,901	243,180,666	193,740,399	67%	80%
2014	426,260,902	272,498,261	208,109,187	49%	76%

Source: CUA

2.0. FAITS SAILLANTS DES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

2.1. Dans ses efforts pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour l'année 2014, l'Union a franchi d'importantes étapes vers la réalisation des priorités contenues dans les plans stratégiques respectifs des organes. Les suivantes sont les principales réalisations sélectionnées en 2014 et présentées par pilier. Les progrès réalisés en 2014 sont décrits plus en détail dans le rapport d'activité annuel 2014 :

2.1.1 Paix et sécurité

- l'Union, par le biais du Programme d'appui APSA, a aidé la CUA, les CER et MR, grâce aux initiatives de renforcement des

capacités, à traiter des questions de paix et de sécurité en Afrique. En conséquence, la prévention des crises, les interventions de médiation et les activités de renforcement des capacités ont été menées avec succès dans 15 États membres¹ touchés par des conflits au cours de la période considérée. Dans sept de ces cas, les conflits sont positivement en train d'être désamorçés en raison des accords de paix conclus, le retour à l'ordre constitutionnel est facilité, le processus de dialogue national établi, et le processus de démarcation de frontière initié. Et en guise de suivi, des processus post-conflit inclusifs, soutenus, surveillés, relatifs à l'édification / consolidation de la paix sont en train d'être initiés avec succès dans ces États membres ;

- l'Union, par son appui, a permis à deux (2) États membres de lancer leurs processus de création de mécanismes nationaux de coordination sur les armes légères et de petit calibre (ALPC). Les pays ont depuis lors franchi d'autres étapes et sont en discussion avec l'Union, par l'intermédiaire de la Commission de l'UA, pour des interventions de renforcement des capacités pour leurs mécanismes nationaux de coordination nouvellement créés. L'initiative par ailleurs a eu des retombées avantageuses pour la police des frontières et les autorités douanières des pays parties du processus de Nouakchott ;
- dans un effort pour accélérer la neutralisation des causes et des déclencheurs de conflits violents en Afrique et conformément à la Déclaration du Jubilé d'or de l'UA de mai 2013, l'Union a développé dans un premier temps une feuille de route sur Faire taire les armes d'ici à 2020, qui concourra à la réalisation d'une Afrique sans guerre et permettra de trouver des moyens pour mettre en œuvre et soutenir cet objectif ;
- la CUA en collaboration avec KfW et le COMESA a soutenu une collaboration transfrontalière («Le programme Commerce au service de la paix») par la construction d'infrastructures commerciales transfrontalières au sein de la région du COMESA. Cette collaboration est un exemple d'intervention réussie dans la promotion de la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement dans une région par ailleurs exposée aux conflits.

2.1.2 Valeurs partagées

- dix (10) États membres de l'UA au total ont atteint plus de 30 pour cent de représentation des femmes dans leurs législatives, à

¹ République centrafricaine (RCA), Madagascar, Soudan du Sud, Burundi, Mozambique, Burkina Faso, Soudan, Libye, Mali, Somalie, RDC, Tunisie, Égypte, Guinée Bissau, Soudan et Sahara occidental.

savoir, le Rwanda (63,8%), le Cameroun (31,1%), la Tanzanie (36%), l'Algérie (31,6%), l'Afrique du Sud (44,5%), l'Angola (36,8%), le Mozambique (39%) et le Sénégal (42,67%) ;

- suite à la Décision EX / CL.849 (XXV) du Conseil exécutif concernant les élections pour la deuxième Assemblée générale du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (ECOSOCC), l'Union a mené une campagne de sensibilisation à l'échelle continentale, pour inciter les États membres à proposer des candidats éligibles pour les élections à l'Assemblée de l'ECOSOCC. De ce fait, l'Assemblée générale a été élue en Décembre 2014, qui à son tour a élu ses dirigeants et autres organes internes pour gérer ses activités. Avec l'Assemblée générale et l'élection de ses dirigeants, l'ECOSSOC est maintenant en mesure de jouer pleinement son rôle.

2.1.3 Développement social et économique

- les États membres et le secteur des agro-entreprises africaines se sont engagés à veiller à consolider le progrès obtenu dans la promotion des investissements du secteur privé dans l'agriculture africaine à établir des partenariats public-privé crédibles pour les investissements dans l'agriculture. Dans le cadre de ces partenariats, en 1 an, voire 2 ans, pas moins de 180 entreprises africaines et internationales ont signé des engagements pour investir 8 milliards de dollars dans l'agriculture africaine. Ces fonds contribuent à la création de dizaines de milliers d'emplois, y compris également des millions de petits exploitants agricoles ;
- l'Union, grâce à l'Initiative de politique foncière, a aidé en 2014 six États membres à revoir, développer et mettre en œuvre leurs politiques foncières et leurs programmes de gouvernance. En outre, des «Principes directeurs pour des investissements fonciers à grande échelle en Afrique» ont été élaborés puis lancés en 2014 ;
- la capacité africaine de gestion des risques (ARC) est désormais opérationnelle en tant que système panafricain de réponse à la sécheresse qui, face aux besoins des personnes touchées, apporte une réponse opportune, rentable, objective et transparente. En raison de l'importance du déficit de précipitations dans le Sahel en 2014, la compagnie d'assurance de la capacité africaine de gestion des risques a versé des paiements atteignant 30 millions de dollars aux pays participants touchés ;
- l'Union a finalisé la préparation d'un plan d'action visant à la pérennisation de l'e-Réseau panafricain pour la télémédecine et la

télé-éducation, comme l'a demandé le Sommet de janvier 2014. Il convient de noter que, commençant en décembre 2014, les progrès suivants ont été obtenus en ce qui concerne le réseau électronique panafricain: 48 États membres ont signé l'accord relatif au réseau électronique panafricain (PAeN); un nombre total de 16 700 étudiants se sont inscrits dans différentes disciplines du premier cycle et des cycles supérieurs de différentes universités indiennes par l'intermédiaire du réseau; un nombre total de 628 télé consultations médicales ont été faites et 4700 séances de formation médicale continue (FMC) ont été dispensées ;

- l'Union coordonne et gère le programme du Fonds de gestion des risques géothermiques pour les pays de l'Afrique de l'Est destiné à encourager les promoteurs des secteurs public et privé à exploiter plus de 15 000 MW de potentiel géothermique de la vallée du Rift en vue d'accroître l'accès à l'énergie moderne pour le développement socio-économique. En conséquence, cinq projets géothermiques ont reçu en 2014 des subventions pour un montant total de 22 millions de dollars ;
- l'Union a créé une mission médicale, le Soutien de l'UA à l'épidémie de l'Ébola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA) et déployé 689 volontaires en 2014. C'est le plus important contingent jamais constitué de travailleurs de la santé étrangers et c'est une réponse continentale historique à une épidémie. La mission a largement contribué à arrêter la propagation du virus de la maladie Ébola par la dotation en personnel des quatre unités de traitement de l'Ébola (ETU) dans les trois pays touchés, la réalisation de tests de laboratoire et le dépistage d'un total de 15 674 infections. Plus important encore, le taux de survie a augmenté d'environ 30 à 50 pour cent en 2014 en raison des activités des ETU et des activités de sensibilisation ;
- à l'Université panafricaine (PAU), 54 étudiants de la toute première promotion d'inscrits ont obtenu leurs Master à l'Institut des sciences de base, de la technologie et de l'innovation (PAUSTI) au Kenya en 2014 ;
- la campagne pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique a été lancée au niveau continental en mai 2014 et dans deux autres États membres la même année ; le lancement de la campagne au niveau des pays se fera jusqu'en 2017 dans tous les États membres concernés. La campagne vise à faire baisser l'actuel taux continental de 45 pour cent de filles mariées avant l'âge de 18 ans, à 30 pour cent d'ici à 2016 grâce à la publicité, à la sensibilisation,

au plaidoyer et à la participation de la communauté, des chefs traditionnels et religieux.

2.1.4 Intégration, coopération et partenariats

- les négociations de la Zone de libre-échange tripartite (ZLE) - (comprenant 26 pays du COMESA, de la CAE et de la SADC) sur le commerce des marchandises ont été finalisées et le lancement est prévu pour mai 2015. Une ZLE entre la tripartite et la CEDEAO pourraient donner lieu à un grand bloc commercial de 41 pays représentant 76 pour cent des membres de l'UA et 80 pour cent du PIB de l'Afrique ;
- en ce qui concerne les négociations de l'OMC, l'Union a fourni aux négociateurs africains un soutien administratif et technique qui a permis à l'Afrique d'élaborer une position commune en réponse aux résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC de Bali 2013 et les décisions des organes délibérants de l'UA (y compris le Comité de haut niveau sur le commerce africain et la Conférence) sur la réponse. Cette réponse a augmenté la visibilité de l'Afrique et l'attention politique accordée à l'Afrique dans la géopolitique internationale et les négociations commerciales ;
- depuis que le Protocole portant création de la Banque africaine d'investissement (BAI) a été adopté, 20 États membres à ce jour l'ont signé². Les progrès sont toutefois plus lents en ce qui concerne la ratification du protocole, car seuls deux pays, la Libye et le Congo, l'ont ratifié, alors que 15 ratifications sont nécessaires pour qu'il entre en vigueur.

2.1.5 Institutions, renforcement des capacités et communication

- pour promouvoir la bonne gouvernance au sein de l'Union, un certain nombre de politiques administratives importantes ont été élaborées dans l'année 2014 et examinées par les organes politiques pertinents de l'Union. La politique concernant les voyages a été approuvée en mars 2014. Quatre (4) nouvelles politiques sont achevées et prêtes pour promulgation: la politique de recrutement et de sélection du personnel, la politique sur les indemnités pour frais d'études et les autres avantages, la politique sur le régime d'assistance médicale et la politique sur les congés du personnel et les jours fériés. Les autres politiques qui n'en sont encore qu'au stade de projets concernent la technologie de

² Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libye, Niger, Madagascar, Sénégal, Sierra Leone, Sao Tome et Principe, Togo et Zambie.

l'information (TI), l'entretien des avoirs, la gestion des dossiers et des installations et devraient être finalisées en 2015.

- dans un effort visant à moderniser ses politiques comptables et de gestion financière ainsi que son système et ses processus d'exploitation, l'Union, par la Commission, a adopté les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) comme base de son processus de comptabilité et de rapport financier. Les huit domaines d'activités considérés comme critiques dans les IPSAS (c'est-à dire les états financiers; la propriété; l'entreprise et les équipements, la reconnaissance des revenus, la reconnaissance des dépenses, le change, l'inventaire, les avantages sociaux, la responsabilité et les questions de budget) dont l'utilisation courante permet d'assurer la conformité ont été applaudis par les vérificateurs externes du fait d'être conformes aux meilleures pratiques ;
- la Commission a commencé à appliquer sa stratégie 2014 – 2017 de communication, de sensibilisation et de marketing, adoptée en mars 2014. La stratégie vise à promouvoir l'image de l'Union et celle du continent par la vulgarisation de ses programmes, conformément à l'Agenda 2063, et elle fournit le cadre pour les options de communication tant politique que stratégique. La stratégie comprend l'utilisation de plates-formes de communication telles que les conférences de presse, les médias sociaux et nouveaux, la diffusion en direct et le site Web de l'UA. La Commission est également en train de moderniser le Centre des médias de l'UA et lui fournit les ressources nécessaires. En outre, la Commission signe un certain nombre de publications dont des documents de référence, des documents de politique, des bulletins, des traités, des revues, des matériels promotionnels, des services et matériels audio-visuels, pour n'en citer que quelques-uns.

3.0. RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS CLÉS POUR 2016

3.1 Selon le document-cadre du budget 2016, l'Union va intensifier ses efforts pour réaliser les résultats sélectionnés suivants:

- i) réseau ferroviaire à grande vitesse intégré: Connecter entre elles toutes les capitales africaines et tous les centres commerciaux africains par un train à grande vitesse africain pour faciliter le mouvement des biens, des services facteurs et des personnes, réduire les coûts de transport et alléger la congestion des réseaux actuels et futurs. En 2016, ce résultat nécessite un budget de 0,5 millions de dollars E.U ;

- ii) l'unification de l'espace africain: capitalisation des opportunités dans le secteur de l'aviation dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro sur un marché unique de l'espace aérien africain, ce qui nécessite un budget de 0,6 millions de dollars E.U en 2016 ;
- iii) une Université électronique virtuelle africaine : accroître l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation continue en Afrique par la possibilité d'atteindre un grand nombre d'étudiants et de professionnels dans plusieurs endroits à la fois et de développer des ressources pertinentes et de haute qualité pour l'apprentissage ouvert, à distance et électronique (ODeL) pour offrir au futur étudiant un accès garanti à l'Université où qu'il se trouve dans le monde et à tout moment (24 heures par jour, 7 jours par semaine). Ceci requiert un budget de 0,4 million de dollars E.U en 2016 ;
- iv) la formulation d'une stratégie des produits de base : pour permettre aux pays africains d'ajouter de la valeur, de récolter des rentes plus élevées de leurs produits, d'intégrer les chaînes de valeur mondiales, et de promouvoir la diversification verticale et horizontale ancrée dans la valeur ajoutée et le développement du contenu local. En 2016, le budget prévu à cet effet est de 0,2 million de dollars E.U ;
- v) mise en place d'un forum africain annuel : conçu pour réunir, une fois l'an, les leaders politiques africains, le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile pour leur permettre de discuter des questions de développement et des contraintes ainsi que des mesures à prendre pour réaliser les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063. Un budget de 0,1 million de dollars E.U est alloué à cet objectif en 2016 ;
- vi) mise en place de la Zone de libre-échange continentale d'ici 2017 : pour accélérer de manière significative la croissance du commerce intra-africain et une utilisation plus efficace du commerce en tant que moteur de la croissance et du développement durable, en faisant doubler le volume du commerce intra-africain en 2022, en renforçant la voix commune de l'Afrique et l'espace politique africain dans les négociations commerciales mondiales et en créant des institutions financières selon les calendriers convenus: la Banque africaine d'investissement et la Bourse panafricaine (2016), le Fonds monétaire africain (2018) et la Banque centrale africaine (2028/34). Une enveloppe de 11,0 millions de dollars E.U est allouée à cet objectif dans le budget 2016 ;
- vii) le passeport africain et la libre circulation des personnes: transformer les lois africaines, qui, d'une manière générale, sont restrictives sur la circulation des personnes, malgré les engagements politiques qui veulent faire tomber les frontières dans le but de faciliter la délivrance de visas par les États membres ; améliorer la libre circulation de tous les citoyens

africains dans tous les pays africains d'ici 2018. Un budget de 0,5 million de dollars E.U est prévu à cet effet en 2016 ;

- viii) la mise en œuvre du projet du barrage Grand Inga. Le développement optimal du barrage d'Inga va générer 43 200 MW d'électricité (PIDA) pour soutenir les pools énergétiques régionaux actuels et leur service combiné pour transformer l'Afrique qui passera des sources traditionnelles aux sources modernes d'énergie et assurer l'accès de tous les Africains à l'électricité propre et abordable. Cet objectif nécessite une enveloppe budgétaire de 0,1 million de dollars E.U en 2016 ;
- ix) l'e-Réseau panafricain : ce réseau nécessite la participation d'un large éventail de parties prenantes et il faut envisager la mise en place de politiques et stratégies qui mèneront à des applications électroniques et à des services de transformation de l'Afrique; en particulier l'infrastructure intra-africaine terrestre à large bande ; et la cyber sécurité, faire de la révolution de l'information la base de la prestation de services dans les industries de bio et nano technologiques et finalement transformer l'Afrique en une société électronique. La réalisation de ce résultat nécessite une enveloppe de 0,5 million de dollars E.U dans le budget 2016 ;
- x) faire taire les armes d'ici à 2020 : mettre fin à toutes les guerres, à tous les conflits civils, à toute violence sexiste et aux conflits violents, et empêcher le génocide. Surveiller les progrès par la création et l'opérationnalisation d'un Indice africain de sécurité humaine (AHSI).

L'Union réalisera les résultats suivants en 2016.

Objectif 1: Paix et stabilité, bonne gouvernance, démocratie et droits de l'homme en tant que base du développement et sociétés stables promus

3.2 Pour réaliser ce résultat, l'Union devra entreprendre ce qui suit:

- a) soutenir les missions d'observation électorales pour les élections prévues en 2016 dans le cadre du renforcement de la démocratie à travers des élections transparentes et pacifiques. Pour ce faire, il est prévu un budget de 4,8 millions de dollars E.U en 2016 ;
- b) plaider pour une culture du constitutionnalisme et de la prééminence du droit en vue de remédier au problème des changements anticonstitutionnels de gouvernement. L'enveloppe 2016 prévue à cet effet est de 0,3 million de dollars E.U ;

- c) renforcer et améliorer les capacités institutionnelles des États africains dans la prestation de service public à tous les niveaux de l'État, y compris la décentralisation, la lutte contre la corruption et la gouvernance des ressources naturelles. Il est alloué à cet effet un montant de 0,6 million de dollars E.U en 2016 ;
- d) promotion et protection des droits de l'homme et des peuples et développement du Cadre stratégique de l'Union africaine pour la justice transitionnelle. Il est alloué à cet effet un budget de 8,2 million de dollars E.U en 2016 ;
- e) répondre aux situations de crise humanitaire en Afrique et s'efforcer de parvenir à une solution durable au déplacement forcé sur le continent. Il est prévu à cet effet un budget de 0,6 million de dollars E.U en 2016 ;
- f) rendre fonctionnels les cinq groupes de l'architecture de la gouvernance en Afrique, le dialogue de l'architecture ainsi que le programme de consultation et veiller à la synergie entre l'architecture de gouvernance et l'architecture africaine de paix et de sécurité et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Il est alloué à cet effet une enveloppe de 0,08 million de dollars E.U dans le budget 2016 ;
- g) l'Union poursuivra, par l'intermédiaire de ses bureaux de liaison, ses efforts en vue de mettre en œuvre les initiatives post-conflit visant à promouvoir la réconciliation, le redressement rapide et les efforts de stabilisation en ligne avec les six piliers de la politique de reconstruction et de développement post-conflit (RDPC). Les capacités des États membres seront également renforcées par les réformes du secteur de la sécurité et du désarmement, de la démobilisation et par les programmes de réinsertion sociale. Il est prévu à cet effet un budget de 26,3 millions de dollars E.U en 2016 ;
- h) en intégrant l'égalité hommes femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, la Commission continuera d'élaborer des stratégies et des mécanismes efficaces pour accroître la participation des femmes à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent, et pour la protection des femmes dans les situations de conflits et post-conflits. La Commission renforcera également la coordination et la programmation dans ce domaine avec l'aide de la CUA, de l'ONU, des CER / MR, des OING, des OSC et des autres partenaires multilatéraux et bilatéraux qui travaillent sur ces questions en Afrique. Le budget 2016 prévu pour ce faire est de 0,2 million de dollars E.U ;
- i) renforcer les capacités du Conseil de paix et de sécurité (CPS) pour lui permettre de traiter les questions de paix et de sécurité restera l'un des domaines prioritaires de la Commission. Plus précisément, le rôle du CPS

en tant que principal pilier de l'APSA, qui est de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, sera consolidé. La mise en œuvre du Plan d'action sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime sera promue. En 2016, le budget prévu pour ces activités est de 1,1 million de dollars E.U.

Objectif 2: Politiques et institutions pour le développement durable, augmentation de la production agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, accroissement de la valeur ajoutée et de l'accès au marché et bonne gestion des ressources environnementales et naturelles mis en œuvre.

3.3 Pour réaliser ce résultat, l'Union devra:

- a) les priorités retenues pour 2016 visent à répondre à la nécessité de soutenir et d'encourager les États membres à mettre en place des mécanismes pour accélérer la mise en œuvre des engagements de Malabo 2014 sur la transformation agricole³ ainsi que des systèmes de suivi et d'examen des progrès. À cet égard, l'Union aidera les États membres à mettre en œuvre les programmes prioritaires du PDDAA y compris les ressources animales comme instrument pour stimuler la production et la productivité agricoles pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté. Entre autres, l'Union soutiendra l'appropriation locale et aidera le leadership à défendre la croissance agricole inclusive et le programme de transformation et à mettre en place des partenariats efficaces visant à renforcer l'harmonisation de la coordination et la responsabilité mutuelle en vue des résultats. Ces activités nécessitent un budget de 14,1 millions de dollars E.U en 2016 ;
- b) appuyer et suivre l'amélioration de l'industrie agroalimentaire y compris l'accès aux ressources productives et de la capacité des femmes et des jeunes. Il a été alloué un budget de 3,2 millions de dollars E.U en 2016 ;
- c) l'Union facilitera l'apport de ressources nécessaires qui assurent la mise en œuvre des programmes prioritaires sur l'environnement et les ressources naturelles. Dans cette optique, l'Union facilitera le renforcement de la gouvernance et la gestion des terres, de l'eau et d'autres ressources naturelles par la mise en œuvre des initiatives pour le

³ Les engagements de Malabo 2014 visent, entre autres, à : (a) éradiquer la faim, (b) favoriser la croissance et la transformation agricoles inclusives, et contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté d'au moins 50% - en mettant l'accent sur les agro-industries et l'agrobusiness générateurs de valeur ajoutée qui offriront d'énormes possibilités aux jeunes et aux femmes, (c) tripler le volume du commerce intra-africain de biens et services agricoles, (d) renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production, et (e) promouvoir et institutionnaliser les mécanismes de responsabilité mutuelle - en mettant en marche tous les deux ans à partir de 2017 un processus d'examen agricole et en faisant rapport à la Conférence à partir de janvier 2018.

changement climatique et la désertification, la biodiversité, la réduction des risques de catastrophe, la terre et la foresterie, etc. En 2016, un budget de 3,6 millions de dollars EU a été alloué ;

- d) les programmes de genre, de changement climatique, d'appui à l'agriculture sont exécutés. Le budget est de 5,5 millions de dollars E U en 2016 ;
- e) l'ajout de la valeur au commerce intra-régional du poisson dans le cadre de la sécurité alimentaire en Afrique est promu. Un budget de 7,5 millions de dollars E U a été alloué en 2016.

Objectif 3: Le développement des infrastructures et l'environnement pour le développement économique inclusif, l'industrialisation, le commerce intra-africain impulsé par le secteur privé et l'utilisation durable des ressources naturelles

3.4 Afin de réaliser l'objectif susmentionné, les mesures suivantes seront prises :

- a) élaborer et promouvoir des politiques commerciales et les négociations de la ZLEC ainsi que la coordination améliorée de l'engagement de l'Afrique dans les négociations commerciales régionales et multilatérales. En 2016, un budget de 11 millions de dollars E U a été alloué ;
- b) valider et exécuter la stratégie de denrées de l'UA qui incitera certains États membres à adopter des politiques en conformité avec les recommandations. L'Afrique serait ainsi portée à réduire progressivement sa dépendance sur l'exportation des matières premières, et pour l'aider à se prémunir contre les fluctuations des prix des denrées par la diversification économique, entre autres. Ce budget est de l'ordre de 0,2 million de dollars E U en 2016 ;
- c) fournir des services consultatifs techniques aux États membres dans les domaines des négociations de contrat minier, l'appropriation de la Vision minière de l'Afrique, les politiques pour se pencher sur les besoins de l'extraction minière artisanale et de petite échelle, etc. Le Centre de développement minier africain (AMDC) sera créé et mis en oeuvre également en 2016. Un budget de 0,2 million a été alloué en 2016 à cette fin ;
- d) collaborer avec les CER pour exécuter les projets identifiés dans le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) en vertu du mandat des ministres africains de l'Industrie. En 2016, ce budget a été de 16,5 millions de dollars des E U ;

- e) soutenir les efforts des États membres pour exécuter les mesures de facilitation du commerce dans le cadre de la BIAT et de l'OMC. Un budget de 0,7 million de dollars E U est alloué en 2016 ;
- f) élaborer des politiques pour l'utilisation durable des minerais du continent par le développement industriel et le renforcement des PME en donnant la priorité aux femmes et aux jeunes dans les secteurs prioritaires de l'agro-industrie, des produits pharmaceutiques et des mines. Un budget de 0,2 million de dollars E U a été alloué en 2016 ;
- g) l'Union continuera d'améliorer l'engagement du secteur privé et le climat des affaires en Afrique afin de stimuler l'investissement et le commerce en Afrique et au-delà en encourageant les partenariats public-privé (PPPs). Un budget de 0,2 million de dollars E U a été alloué en 2016 ;
- h) l'appui à la connectivité, la fiabilité et la rentabilité des réseaux de transport et du tourisme et des services sur le continent comme vecteur pour le commerce intra-africain, entre autres. En 2016, un budget de 19,1 millions de dollars E U a été alloué ;
- i) accès accru à l'énergie moderne pour le développement socioéconomique. En 2016, un budget de 2,2 millions de dollars E U a été alloué ;
- j) appuyer les efforts pour créer un environnement favorable pour l'interconnectivité intra-africaine et le développement des applications et des services en ligne. Un budget de 5,6 millions de dollars E U est prévu à cet effet en 2016 ;
- k) mise en oeuvre du PIDA en se référant plus particulièrement au mécanisme de prestation de services pour promouvoir la préparation rapide du projet et le fonctionnement du réseau économique continental sur le financement des infrastructures. Un budget de 0,8 million de dollars E U est prévu à cet effet ;
- l) appuyer la création de l'Institut africain des Statistiques qui aura pour siège Tunis (Tunisie) et le Centre panafricain de formation sur les statistiques qui sera basé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) dans le but de renforcer les capacités des Etats membres de l'UA : (i) collecter, analyser et diffuser les statistiques ; et (ii) produire des statistiques opportunes et de haute qualité pouvant être utilisés pour la planification économique et le développement social, et pouvant servir à la planification du développement économique et social, et financer la mise en oeuvre de l'Agenda 2063, créer des centres d'excellence en Statistiques en Afrique. Un budget de 2,7 millions de dollars E U est prévu en 2016 ;

- m) mettre en œuvre la Charte africaine sur les statistiques et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). Un budget de 2,7 millions de dollars E U a été alloué en 2016.

OBJECTIF 4: Mise en œuvre par les États membres de politiques et programmes d'amélioration de la santé, de l'éducation et des compétences professionnelles sous-tendus par l'investissement dans les services, la science, la recherche et l'innovation

3.5 Afin de réaliser cet objectif, l'Union africaine facilitera :

- a) la promotion de politiques et programmes clés sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique pour le développement socioéconomique. En 2016, l'Union africaine facilitera la popularisation et la mise en œuvre de la politique et de la stratégie spatiales africaines, y compris la création d'une plate-forme programmatique de la Commission de l'Union africaine pour coordonner les programmes spéciaux des pays africains. Il est prévu un budget de 1,1 million \$EU pour cela ;
- b) la mise en œuvre de la Stratégie décennale pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024) afin d'accélérer la transition de l'Afrique vers une économie basée sur le savoir et induite par l'innovation. L'Union africaine, entre autres, mettra en place et rendra fonctionnelles les institutions panafricaines de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), à savoir l'OPAPI, le CASRI et l'OASTI. Le budget est de 16,9 millions \$EU ;
- c) la mise en œuvre de la Stratégie décennale continentale de l'éducation, y compris le plaidoyer et le soutien technique pour son intégration dans les plans nationaux et régionaux de développement ; la mise en œuvre de programmes d'enseignement supérieur (bourses, mobilité, harmonisation et assurance de la qualité) ; de programmes de perfectionnement des enseignants ; et l'opérationnalisation de l'IPED et du CIEFFA. Il est prévu un budget de 2,5 millions \$EU en 2016 ;
- d) l'Université panafricaine aura tous les 5 Instituts opérationnels, y compris l'Institut pour les Sciences de l'espace en Afrique du Sud et il y aura la création de 6 centres pour les instituts. Le Rectorat de l'Université panafricaine sera opérationnalisé au Cameroun. Il est prévu un budget de 9,2 millions \$EU en 2016.
- e) l'élaboration et la mise en œuvre des instruments pour le fonctionnement de l'Université africaine en ligne et du réseau en ligne panafricain. Il est prévu un budget de 1 million \$EU pour cette activité ;

- f) la mise en œuvre d'un pacte de développement des jeunes, conforme à la Charte africaine de la jeunesse et à la Priorité 5 de l'Agenda 2063 ; l'opérationnalisation de 10 Centres TVET de référence de l'Union africaine dans les 5 régions du continent répondant à la stratégie TVET 2013 de l'Union africaine. Il est prévu un budget de 0,8 million \$EU pour cette activité ;
- g) la mise en œuvre des politiques et programmes essentiels pour les soins de santé primaires et la prévention, ainsi que de la Stratégie régionale africaine de la nutrition ; et le renforcement des capacités de surveillance, de dépistage et de réponse aux épidémies et aux menaces de santé publique .Il est prévu un budget de 0,7 million \$EU en 2016 ;
- h) la promotion et le renforcement des politiques et programmes de sécurité et de protections sociales des groupes vulnérables, en particulier les enfants et les personnes vivant avec un handicap, ainsi que des travailleurs migrants. Il est prévu un budget de 0,4 million \$EU pour 2016 ;
- i) la promotion et la mise en œuvre de programmes et politiques pour l'emploi des jeunes et des femmes. Il est prévu un budget de 3,6 millions \$EU pour 2016.

Objectif 5: Stratégies de mobilisation des ressources, y compris les sources alternatives et additionnelles de financement, pour permettre à l'Afrique de financer ses programmes et son développement

- a) en 2016, la Commission de l'UA mettra l'accent sur la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources internes, y compris les sources alternatives de financement en vue de la mise en œuvre prévisible et durable des priorités de développement de l'UA telles que définies dans l'Agenda 2063 et l'Agenda de développement post-2015.
- b) la Commission de l'UA préconisera les modalités pour la mise en œuvre des principes d'appropriation du budget par les Etats membres, sur une période de 3 à 5 ans, comme suit :
 - 100% pour le budget de fonctionnement
 - 75% pour le budget-programme ; et
 - 25% pour les opérations de paix.
- c) la Commission soutiendra techniquement les Etats membres dans le choix des options pour les sources alternatives de financement, sur la base de leur capacité de paiement ;

- d) examinera le panier d'options non exhaustives et non contraignantes aux niveaux national et continental ;
- e) élaborera un mécanisme de responsabilité afin d'assurer une gestion prudente du budget de l'Union ;
- f) sensibilisera les Etats membres sur le mécanisme pour la mobilisation des ressources nationales, y compris la mise en œuvre de la recommandation de l'étude NEPAD/CEA sur la mobilisation des ressources internes pour la mise en œuvre des projets et programmes régionaux et continentaux.

Il est prévu un budget de 0,3 million \$EU pour toutes ces activités en 2016.

Objectif 6: Une Commission qui communique et collabore avec les États membres et les parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre de l'Agenda de l'Afrique

3.6 Pour réaliser cet objectif, la Commission facilitera :

- a) l'ancrage de l'Agenda 2063 dans les esprits du public africain et du public non africain grâce à une présentation correcte de l'Agenda 2063 et de son contenu. (*Penser l'Agenda 2063, c'est Penser «l'Afrique que nous voulons »*) ;
- b) la construction d'une Union africaine des peuples, plus dynamique, et plus visible grâce à une stratégie rigoureuse de communication et de plaidoyer en faveur des droits humains ;
- c) la mise en place d'une structure de communication efficace et opérationnelle de la Commission de l'UA ;
- d) la mise en œuvre de projets de legs (Programme des volontaires de la diaspora africaine, Base de données sur les compétences de la diaspora africaine, Fonds d'investissement de la diaspora africaine, et Forum pour le développement de l'Afrique) ;
- e) apportera son soutien aux activités de l'ECOSOCC en ce qui concerne la popularisation et la prise en compte de l'Agenda 2063 dans les États membres. Et l'ECOSOCC, dans le cadre de son Plan décennal de mise en œuvre, créera, en 2016 :
 - des sous-organes chargés d'activer les comités sectoriels en tant que mécanismes opérationnels ;

- de même, elle mobilisera les organisations de la société civile pour qu'elles contribuent à la mise en œuvre des activités de l'Union africaine dans leurs communautés.

Il est prévu un budget de 2,9 millions \$EU pour toutes ces activités en 2016.

Objectif 7: Capacités institutionnelles de la Commission de l'UA améliorées et relations avec les CER, les organes de l'UA, et les partenaires stratégiques et autres, renforcées

3.7 L'Union africaine, à travers ses organes, maintiendra son orientation stratégique de faire de ses institutions des institutions sous-tendues par la technologie, et continuera d'attirer et de retenir les compétences, et à terme, d'améliorer l'efficacité. L'Union africaine fait face au défi de la compétitivité, et perd ses ressources humaines compétentes au profit d'autres organisations. Si on voit la façon dont l'Union africaine travaille, on note un défi majeur qui est le manque d'efficacité dans la mise en œuvre de l'Agenda pour l'intégration; et nous devons continuer à nous interroger sur les instruments que nous utilisons. A cet égard, la Commission de l'UA mènera les activités suivantes :

- a) améliorer sa gouvernance et sa gestion afin de promouvoir la culture de la responsabilité;
- b) renforcer la performance et l'efficacité opérationnelle au sein de la Commission ;
- c) coordonner la mise en œuvre du Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;
- d) encourager les synergies avec les organes de l'UA et les CER en vue d'améliorer l'efficacité;
- e) améliorer le système de gestion financière pour une comptabilité transparente et pour l'établissement et la soumission de rapports aux donateurs grâce au module SAP de gestion des subventions ;
- f) assurer le respect des normes IPSAS par l'Union africaine en vue d'améliorer la qualité des rapports financiers et la responsabilité. Mettre en œuvre le module SAP pour la formulation du budget pour une budgétisation basée sur les résultats ;
- g) faire des audits de l'application des systèmes et des audits financiers et augmenter le nombre des audits de performance/efficacité;
- h) rationaliser les services du Département de l'Administration et de la Gestion des ressources humaines pour améliorer l'efficacité opérationnelle de la Commission de l'UA et lui permettre ainsi de remplir son mandat ;

- i) mettre en œuvre des initiatives pour l'amélioration des processus afin de réduire les coûts de fonctionnement et de promouvoir la culture d'excellence ;
- j) mettre en œuvre un ensemble de mesures de renforcement des capacités afin de permettre à la Direction et au personnel de la Commission de l'Union africaine d'exécuter efficacement le mandat de l'Organisation ;
- k) assurer l'opérationnalisation (dans tous les organes de l'Union) du nouveau système amélioré de planification, de suivi-évaluation et de rapport ;
- l) Utiliser de façon optimale le Portail de gestion du savoir ;
- m) mettre en place des mesures pour renforcer la capacité juridique de la Commission de l'UA afin d'améliorer son efficacité opérationnelle ;
- n) établir des relations de travail harmonieuses avec les Etats membres et tous les organes de l'Union à travers leurs points focaux au sein de la Commission qui est le Secrétariat de l'Union ;
- o) renforcer la coordination entre les départements et les directions ;
- p) veiller à l'intégration des questions de Genre dans les institutions de l'Union africaine ;
- q) fournir les services techniques adéquats au COREP, au Conseil exécutif et à la Conférence de l'Union dans leurs activités et réunions, en coordination avec toutes les structures de la Commission ;
- r) mettre en œuvre le programme multi-agences UA-NEPAD-CDP d'appui aux CER sur la base du Plan de mise en œuvre 2015-2025 et lancer le programme du leadership transformatif de l'Union africaine en Afrique avec les organisations régionales compétentes ;
- s) l'Union, en 2016, mènera une évaluation complète de toutes les fonctions et de tous les postes existants, de leur importance et de leur impact sur la réalisation des objectifs de l'Union. Cela permettra la mise en place d'une structure organisationnelle légère mais efficace et dynamique pour conduire le plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;
- t) pour exécuter tous ces mandats, l'Union veillera à la promotion de la performance et de l'efficacité fonctionnelle au sein des institutions de l'Union. A cette fin, elle mettra en place des mesures d'amélioration continue de la performance et de l'efficacité fonctionnelle des institutions de l'Union en termes de ressources financières et humaines, et d'administration, de services juridiques, de planification stratégique, de

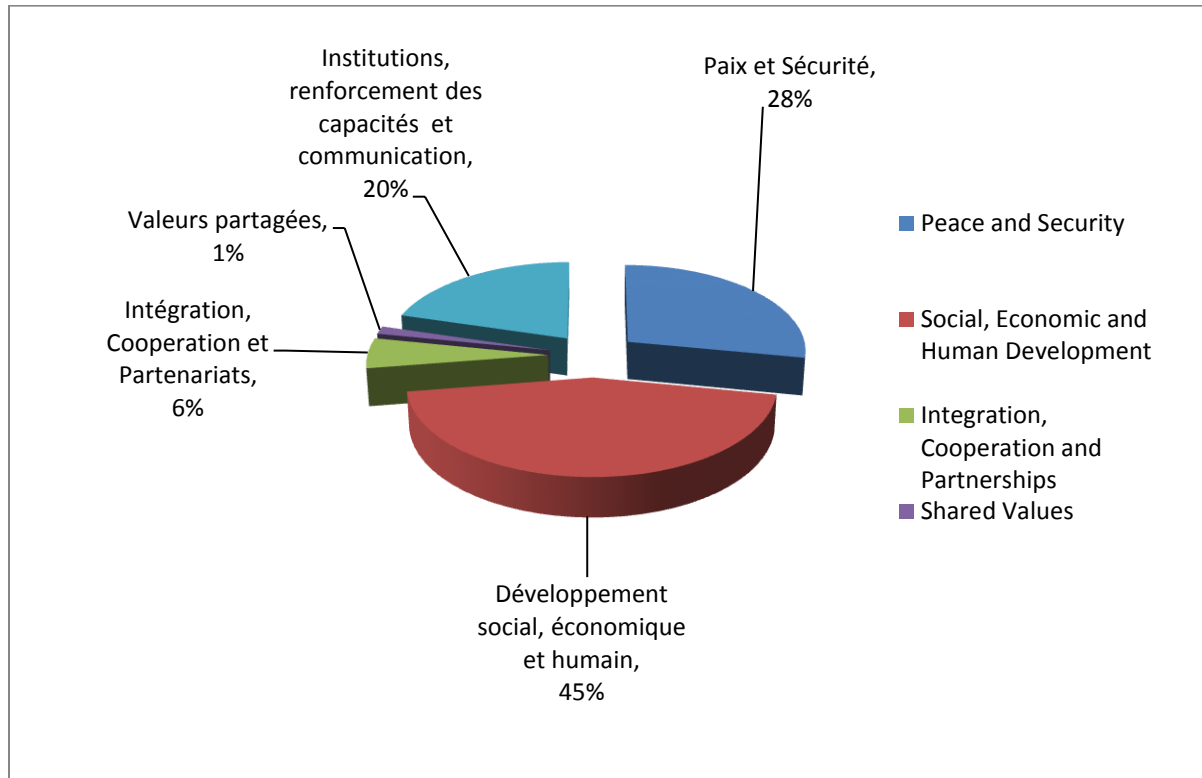
vérification interne, de conférence, de services médicaux et de protocole et de tous les autres services de la Commission, sur la base d'un calendrier et en appliquant les meilleures pratiques internationales. Il est prévu pour cette activité et les autres activités ci-dessus un budget de 30,2 millions \$EU pour 2016 ;

- u) l'Union créera également une Académie du Centre d'Excellence de l'Union africaine pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'un ensemble de solutions en matière de capacités pour permettre aux responsables et au personnel des organes de l'Union d'exécuter efficacement le mandat de l'Organisation. Cette Académie sera également accessible aux Etats membres, notamment pour ce qui est des questions d'évaluation. Le budget prévu pour 2016 est de 0,3 million \$EU ;
- v) l'Union, à travers la Commission, améliorera ses infrastructures, notamment par la création du Centre d'accréditation, de la nouvelle cafétéria, et la rénovation des Bureaux de Lilongwe, Lagos, Bamako, Yaoundé, Genève, Bruxelles et New York et l'achèvement de la construction du bureau de l'IBAR à Nairobi. A cela s'ajoute la rénovation d'un de ses bâtiments pour la conservation des archives. Le Budget de cette activité pour 2016 est d'environ 15 millions \$EU ;
- w) renforcement des synergies avec les organes de l'Union africaine et les CER pour améliorer l'efficacité. Le Budget de cette activité pour 2016 est de 0,1 million \$EU.

4.0. GRANDES LIGNES DU PROJET DE BUDGET 2016

4.1. Le projet de budget de l'Union africaine pour 2016 s'élève à **385.078.627 \$EU**, ce qui est inférieur de 2% à celui de 2015. Il est composé du budget-programmes de **255. 463. 451 \$EU** et du budget de fonctionnement de **129. 615.176 \$EU**. En général, la classification du budget programme par pilier révèle que 28% sont affectés à la paix et à la sécurité, 45% au développement social, économique et humain, environ 20% aux institutions, au renforcement des capacités et aux communications, tandis que 6% sont affectés à l'intégration, à la coopération et les partenariats, et 1% aux valeurs partagées. Il convient de noter que 4% indiqués pour le Pilier de l'intégration, de la coopération et des partenariats ne couvrent que les programmes pour l'harmonisation des politiques et des normes dans divers domaines, à savoir les transports, les transports maritimes, l'aviation, le commerce, la douane, la statistique, etc., laissant la plupart des interventions dans les mêmes domaines au Pilier du développement social, économique et humain qui a une part de budget de 34%. La présentation graphique de la classification du budget 2016 est la suivante :

Figure 1 : Répartition du budget par composantes



4.2. Le *tableau* ci-dessous montre la répartition du budget par organe.

Dans le *tableau* la Commission de l'Union africaine détient la plus grande part du budget avec 79 pour cent, suivie de l'Agence du NEPAD avec 8 pour cent. La CUADI a la plus petite part avec 0,18 pour cent.

Tableau 2 - Répartition du budget par organes

Organe	Budget total			Variation % répartition 20 16
	2015 Dollars EU	2016 Dollars EU	Variation %	
Commission de l'UA	306.279.604	298.629.890	-2,50%	77,55%
PAP	29.521.837	31.880.993	7,99%	8,28%
CAfDHP (La Cour)	9.857.665	9.636.401	-2,24%	2,50%
CADHP (La Commission)	5.922.595	5.581.245	-5,76%	1,45%
ECOSSOC	1.023.521	2.034.619	98,79%	0,53%
Agence du NEPAD	36.045.143	29.644.237	-17,76%	7,70%
CUADI	642.547	684.775	6,57%	0,18%
AUABC	1.805.628	776.408	-57,00%	0,20%
CPS	759.253	797.216	5,00%	0,21%
CAEDBE	279.405	739.178	164,55%	0,19%
Bureaux spécialisés de l'UA				
AFREC	900.255	945.268	5,00%	0,25%
IPED	0	0		0,00%
CIEFFA	0	0		0,00%
PAU	0	0		0,00%
AIR	0	2,135,276		0,55%
ACDC		1,593,121		0,41%
Total	393.037.453	385,078,627	-2,02%	

5.0. BUDGET PAR ORGANE

5.1 COMMISSION DE L'UA

5.1.1. Le budget de la Commission de l'UA pour 2016 s'élève à **298.629.890 \$EU** ce qui est inférieur de 2,5% au budget de 2015. Il est composé du budget de fonctionnement de **97.893.628 \$EU** et du budget-programme de **200.736.262 \$EU**. Le budget-programme, qui a 50 projets, est présenté en quatre parties :

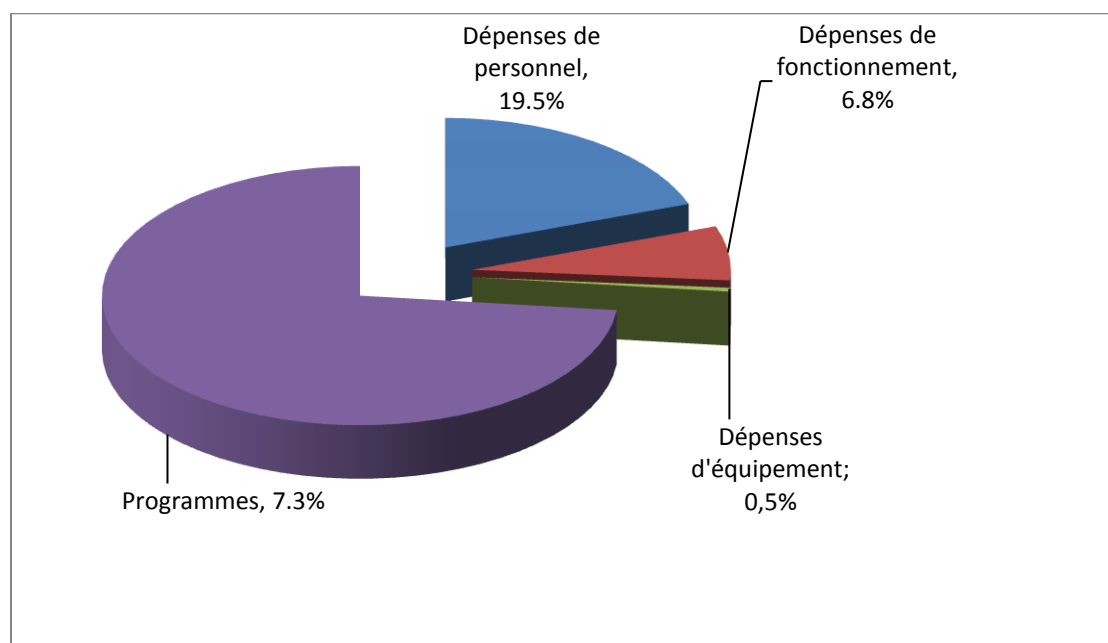
- a) budget ordinaire : **158.590.361 \$EU** (79% du budget-programme) ;
- b) fonds de financement relais : (subventions aux États membres) avec un budget de **11.552.200 \$EU** (6% du budget-programme) ;

- c) assistance technique : (fonds dépensés hors du système comptable de l'UA) avec un budget de **2.277.194 \$EU** (1% du budget-programme) ;
- d) projets spéciaux :(projets exceptionnels exécutés et achevés en une année) avec un budget de **28.316.507\$EU** (14% du budget-programme).

5.1.2. Le budget de fonctionnement est composé de ce qui suit :

- a) dépenses de personnel, avec un budget de **78.477.258 \$EU** ;
- b) dépenses d'équipement avec un budget de **1.559.098 \$EU** ;
- c) autres dépenses de fonctionnement : **17.857.272 \$EU**.

Figure 2: Répartition du budget de la Commission de l'UA par catégorie de dépenses



5.1.3. Cette section porte sur les activités prioritaires à entreprendre au cours de l'exercice 2016 si les Etats membres mettent les fonds à disposition.

- a) mise en œuvre de nouvelles initiatives liées à l'amélioration de l'efficience de la gestion et des pratiques des ressources humaines pour un budget de 6,6 millions \$EU en 2016. Même si le budget est avec la Commission, son exécution touche tous les organes à partir de 2016 ;
- b) amélioration de la sécurité et de la sûreté des locaux de bureau et du personnel en raison de l'augmentation des menaces terroristes pour un budget de 3 millions \$EU en 2016 ;
- c) absorption de la pression récurrente des coûts émanant des projets achevés tels que la gestion du nouveau Centre des conférences de l'UA,

SAP, VSAT, les frais de fonctionnement de la Commission africaine de l'énergie, du Centre africain de lutte contre les maladies, CIEFFA, IAR, IPED et AOSTI. Les coûts du Réseau panafricain en ligne seront également absorbés par les États membres à partir de 2016. Un budget de 9,8 millions \$ est prévu pour l'ensemble ;

- d) rénovation des infrastructures de bureau, existants pour installer en particulier les archives. Un budget total de 0,9 million \$EU a été prévu dans le budget de 2016 à cet effet ;
- e) remplacement des équipements de TIC obsolètes dont la plupart ont dépassé leur durée de vie. Un budget de 0,03 million \$EU a été prévu à cet effet ;
- f) indemnité de cessation de service des fonctionnaires et coûts liés au recrutement des fonctionnaires pour un budget de 1,4 million \$EU ;
- g) augmentation périodique d'échelon des salaires du personnel dont le coût estimé pour la Commission s'élève à 2,8 millions \$EU en 2016 ;
- h) subventions statutaires et dons pour l'assistance aux réfugiés, le Fonds pour la paix et le Fonds pour les femmes représentant 2%, 7% et 0,5% du budget total de fonctionnement de la Commission qui doivent être payés sur la contribution des États membres ;
- i) mandat accru en raison, partiellement, de l'accélération de la mise en œuvre des priorités de l'Agenda 2063. Ceci est spécialement lié à la mise en œuvre des projets phares (train à grande vitesse continental et Initiative d'infrastructure intégrée, Marché unique africain de l'aviation, Réseau en ligne panafricain, Espace extra-atmosphérique, Zone de libre-échange continentale, Passeport africain, Université virtuelle et enseignement en ligne et Grand barrage d'Inga). Le coût des études de faisabilité et de la mise en œuvre de certains de ces projets sera également supporté par les États membres à savoir l'étude de faisabilité du train à grande vitesse, la mise en œuvre du passeport africain, etc.

5.1.4. La plupart de ces coûts ont été en suspens pendant ces quelques dernières années en raison du plafond de 5% qui a été imposé sur les budgets précédents.

5.2 AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD (AGENCE DU NEPAD)

5.2.1 L'Agence du NEPAD a proposé un budget de **29.644.237 \$EU** pour 2016, ce qui est inférieur de 17,8 au budget approuvé pour 2015. Le budget est composé du budget de fonctionnement et du budget-programme à hauteur de **4.630.500 \$EU**

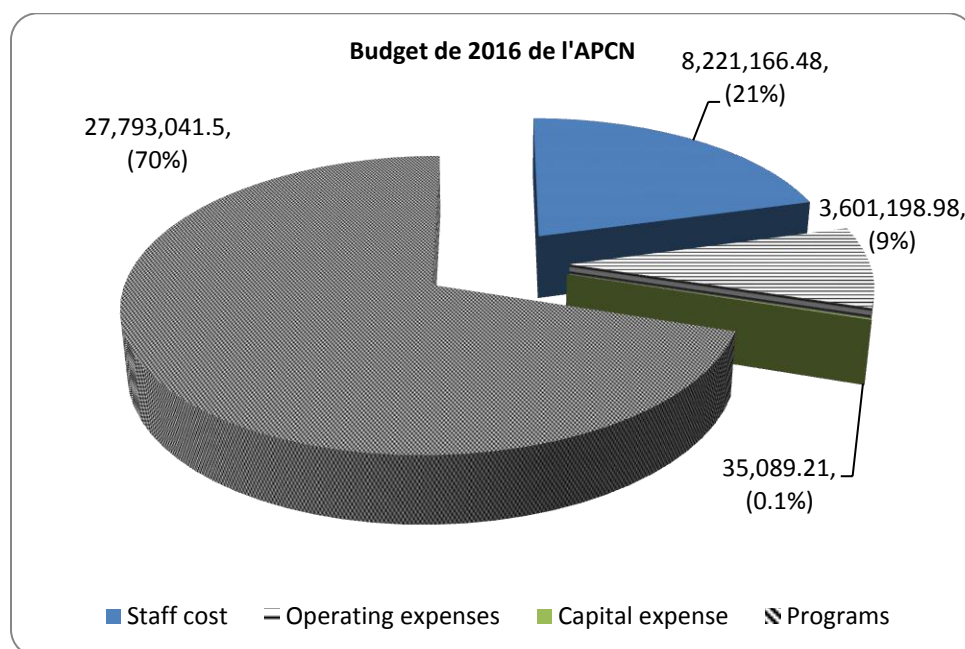
et de **25.013.737 \$EU**, respectivement. Le budget-programme a quatre projets devant être financés avec les fonds des partenaires.

5.2.2. Le budget de l'Agence du NEPAD est composé des catégories suivantes :

- a) dépenses de personnel : **3.195.617 \$EU** (10,8% du budget) ;
- b) dépenses de fonctionnement : **1.399.794 \$EU** (7% du budget) ;
- c) dépenses d'équipement : **35.089\$EU** (0,1% du budget) ;
- d) programmes : **25.013.737 \$EU** (84,4% du budget.)

La représentation graphique de la répartition du budget de l'APCN est la suivante.

Figure 3 : Répartition du budget de l'APCN par catégorie de dépenses

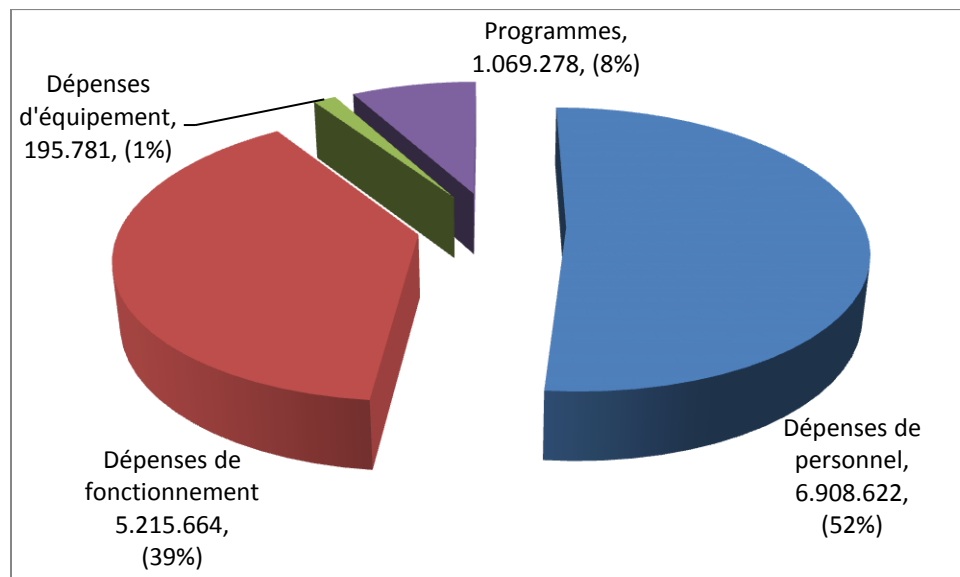


5.3 PARLEMENT PANAFRICAIN (PAP)

Le budget de 2016 proposé pour le PAP s'élève à **31.880.993 \$EU**, ce qui est de 8% supérieur au budget approuvé de 2015 qui est divisé en budget de fonctionnement de **11.436.230 \$EU** et en budget-programme à hauteur de **20.444.766 \$EU**. L'ensemble du budget de fonctionnement devrait être financé avec les fonds des partenaires. Le budget du PAP a augmenté en raison, partiellement du développement des mécanismes et processus d'établissement et de la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'accélérer les ratifications et l'intégration des instruments juridiques de l'UA en plus de l'exécution des activités qui impliqueront les citoyens africains de la prise de décision de l'UA pour faire participer les citoyens africains aux programmes de l'Union.

La répartition du budget du PAP par catégorie présentée graphiquement est la suivante :

Figure 4 : Répartition du budget du PAP par catégorie de dépenses



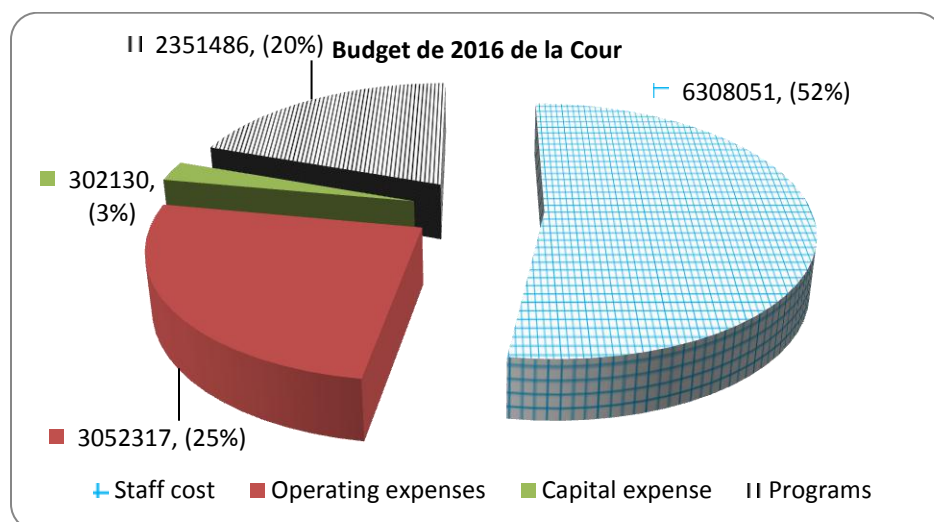
5.4. COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CAFDHP)

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a préparé un projet de budget s'élevant à **9.636.401 \$EU** ce qui est de 2,2% inférieur au budget de 2015. Il est composé de :

- a) dépenses de personnel : 4 755.874 \$EU ;
- b) dépenses de fonctionnement : 2.301.254 \$EU ;
- c) dépenses d'équipement : 227.786 \$EU ;
- d) programmes : 2.351.486 \$EU.

La présentation graphique de la répartition du budget de la Cour pour 2016 est la suivante.

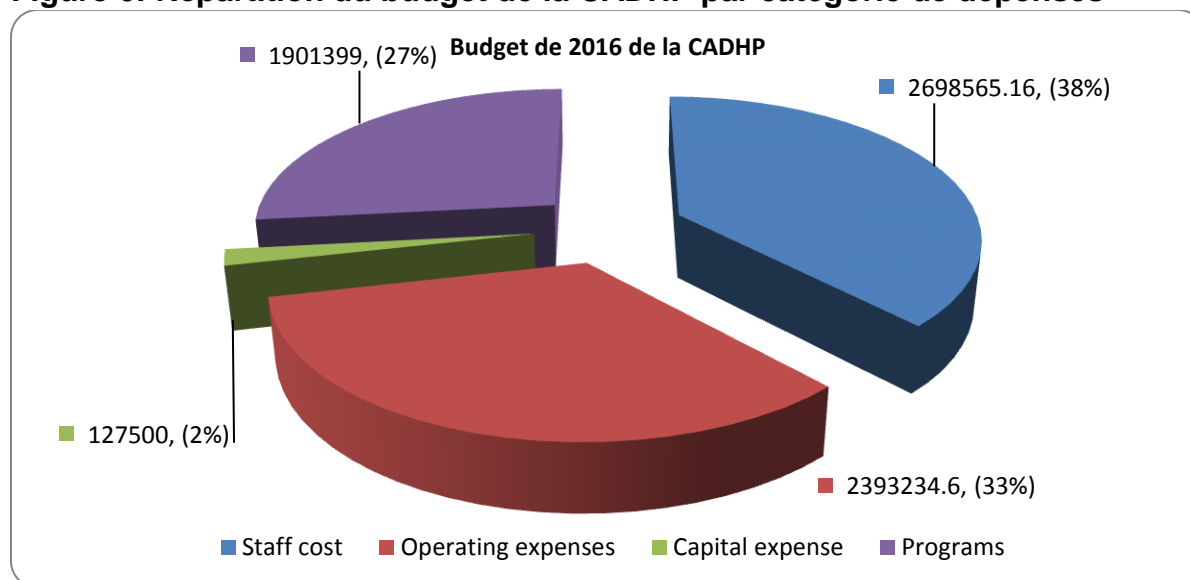
Figure 5 : Répartition du budget de la Cour par catégorie de dépenses



5.5 COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP)

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a proposé un projet de budget de **5.581.245 \$EU** pour 2016 ce qui est de 5,8% plus élevé que celui de 2015. Sur ce montant, **4.279.846 \$EU** sont réservés au budget de fonctionnement et **1.301.399 \$EU** sont prévus pour les programmes. Le détail du budget du CADHP par catégorie de coût est présenté dans le tableau suivant :

Figure 6: Répartition du budget de la CADHP par catégorie de dépenses

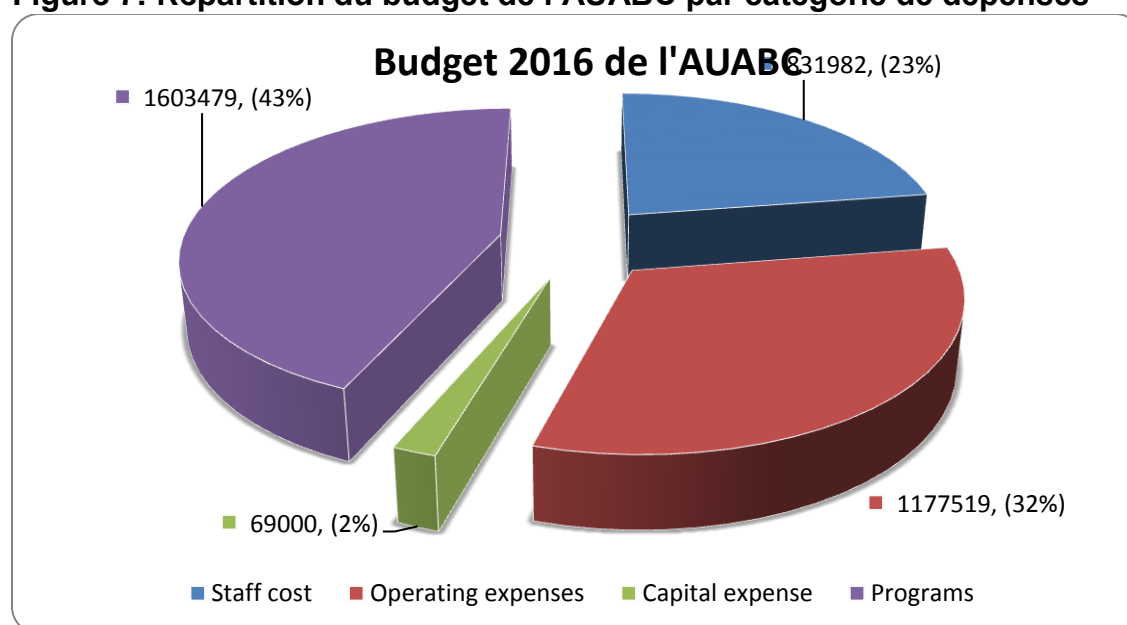


5.6 CONSEIL CONSULTATIF DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CORRUPTION

Le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la Corruption (AUABC) a proposé un projet de budget de **776.408 \$EU** pour 2016 ce qui est de 57% inférieur au budget 2015.

Le Conseil, avant de déménager à Arusha en Tanzanie, avait son coût de fonctionnement et autres couverts par la Commission de l'UA. Au cours de sa première année, après son déménagement à Arusha, son coût de fonctionnement était pris en charge par le Gouvernement suédois. Cet appui a été retiré en 2014 de sorte que les États membres ont pris sur eux de couvrir le coût de l'Institution à partir du budget 2015. En 2016, l'AUABC a un budget intégré pour la totalité des coûts de fonctionnement du Conseil dans son emplacement actuel en Tanzanie.

Figure 7: Répartition du budget de l'AUABC par catégorie de dépenses

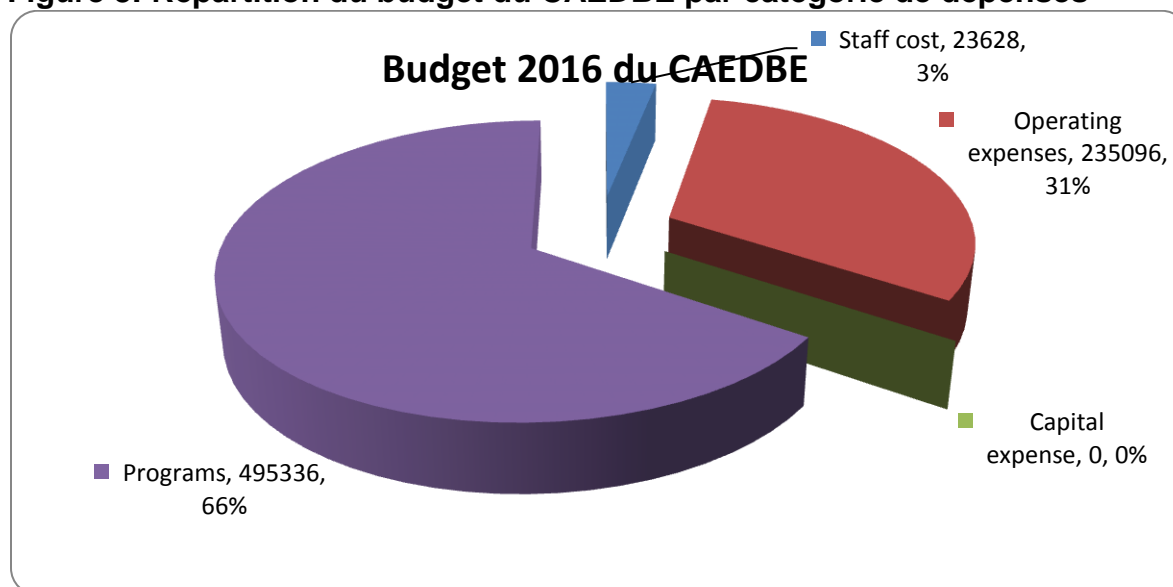


5.7 LE COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT (CAEDBE)

Le CAEDBE a proposé un budget 2016 de **739.178 \$EU**. Il est composé du budget de fonctionnement de **253.810 \$EU** et du budget-programme de **485.367 \$EU**. Il est de 164,6 pour cent plus élevé que le budget 2015 pour la raison qu'une partie des programmes qui n'a pas attiré de financement en 2015 a été reprogrammée en 2016.

La répartition du budget du CAEDBE par catégorie de dépenses est présentée dans le graphique suivant:

Figure 8: Répartition du budget du CAEDBE par catégorie de dépenses

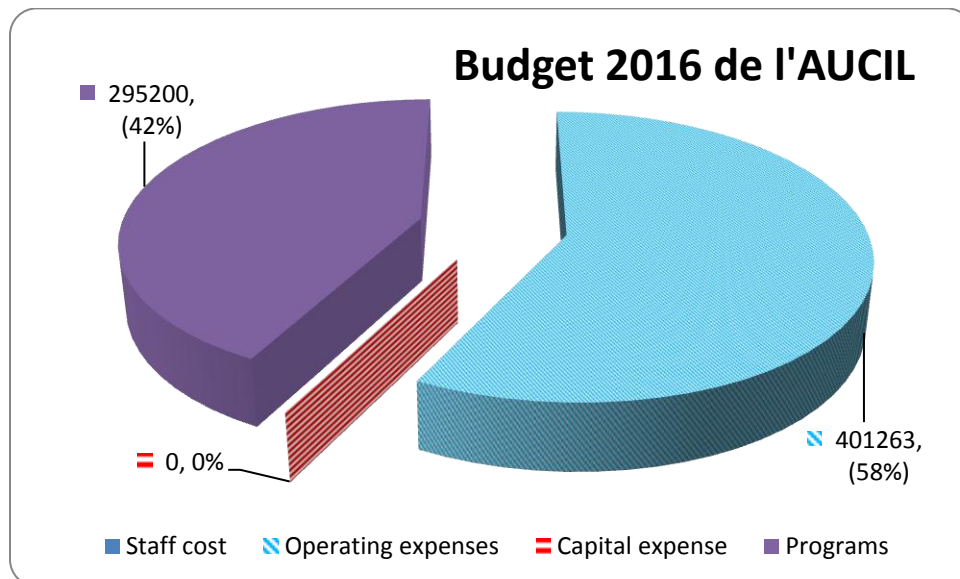


5.8 COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL DE L'UNION AFRICAINE

La Commission du droit international de l'Union africaine (CUADI) a un projet de budget pour 2016 de **684.775 \$EU**, il est augmenté de 6,57 pour cent par rapport au budget 2015. Il est composé du budget de fonctionnement de **389.575 \$EU** et du budget-programme de **295.200 \$EU**.

La répartition du budget de l'AUCIL par catégorie de dépenses est présentée dans le graphique suivant:

Figure 8: Répartition du budget de l'AUCIL par catégorie de dépenses



5.9 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC)

Suite à la 2^e Assemblée générale de l'ECOSOCC tenue en décembre 2014, l'Organe devrait exécuter son mandat et ses activités au niveau continental ainsi qu'au niveau des Etats membres. Pour cette raison, le budget de fonctionnement de **1.043.396 \$EU** et le budget-programme de **991.223 \$EU** sont requis pour l'exercice 2016. Il est prévu que le budget-programme sera financé par des fonds promis par la Banque mondiale.

6.0. RESSOURCES DU BUDGET DE L'UA

6.1 Le financement pour le budget 2016 provient de deux sources principales : (1) les fonds reçus des États membres sur la base de contributions individuelles selon le barème des contributions et/ou la nouvelle méthodologie sur les sources alternatives de financement pour couvrir principalement les dépenses de fonctionnement de l'Union (salaires du personnel, charges d'exploitation diverses, dépenses en immobilisations, frais généraux divers) ; et 2) les fonds reçus des partenaires au développement (*bilatéraux et multilatéraux*) pour financer les programmes et projets de construction de la paix et de développement socioéconomiques.

6.2 Les contributions statutaires attendues des États membres au titre du budget 2016 devraient être un peu plus de 138 millions de dollars EU (36% du budget total soit de 5% supérieures à celles du budget 2015). Toutefois, les États membres devraient se voir contraints de mettre plus de ressources afin de répondre aux mandats sans cesse croissants des organes de l'Union, d'absorber les coûts récurrents émanant des projets achevés, de renforcer les mécanismes de sécurité et de sûreté des locaux de l'UA

devant les menaces de plus en plus fréquentes des extrémistes, l'élargissement de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, entre autres. En outre, les États membres seront appelés à augmenter le financement de contrepartie des programmes par la valeur nominale de 6 pour cent à 10 pour cent en 2016 comme mesure transitoire vers la pleine mise en œuvre de la nouvelle formule du budget sur les sources alternatives de financement. Tout cela dépendra cependant de la volonté politique manifestée de financer les activités de l'Union à travers la Trésorerie/sources alternatives.

6.3 Les partenaires au développement comme le Canada, la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Chine, la Turquie, la Banque mondiale, l'UE et beaucoup d'autres resteront les principaux fournisseurs du financement des programmes et projets de l'Union. En 2016, les partenaires devraient contribuer à hauteur de **247 millions \$EU**, soit 64 pour cent du budget total, principalement pour financer les programmes arrêtés dans les accords signés.

7.0. JUSTIFICATION DE LA NECESSITE D'AUGMENTER LES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DES ETATS MEMBRES

7.1 Le budget 2016 marquera le début de la manière dont les opérations et les programmes de l'Union seront financés. Étant donné la volonté politique manifestée pour financer les affaires de l'Union à partir de sa trésorerie et/ou d'autres sources, les États membres seront responsables de 100 pour cent, 75 pour cent et 25 pour cent des besoins des dépenses de fonctionnement, des programmes et des budgets pour la paix et la sécurité, respectivement. Même si la mise en œuvre était échelonnée sur trois à cinq ans pour permettre aux pays de s'adapter à la nouvelle formule, ce sera toutefois très différent de la grande dépendance vis-à-vis des partenaires pour le financement du programme vers l'autosuffisance, la fierté et la conviction que les problèmes africains peuvent être résolus par les Africains et qu'ils en sont responsables. Ce sera une Renaissance africaine en effet basée sur les idéaux du panafricanisme.

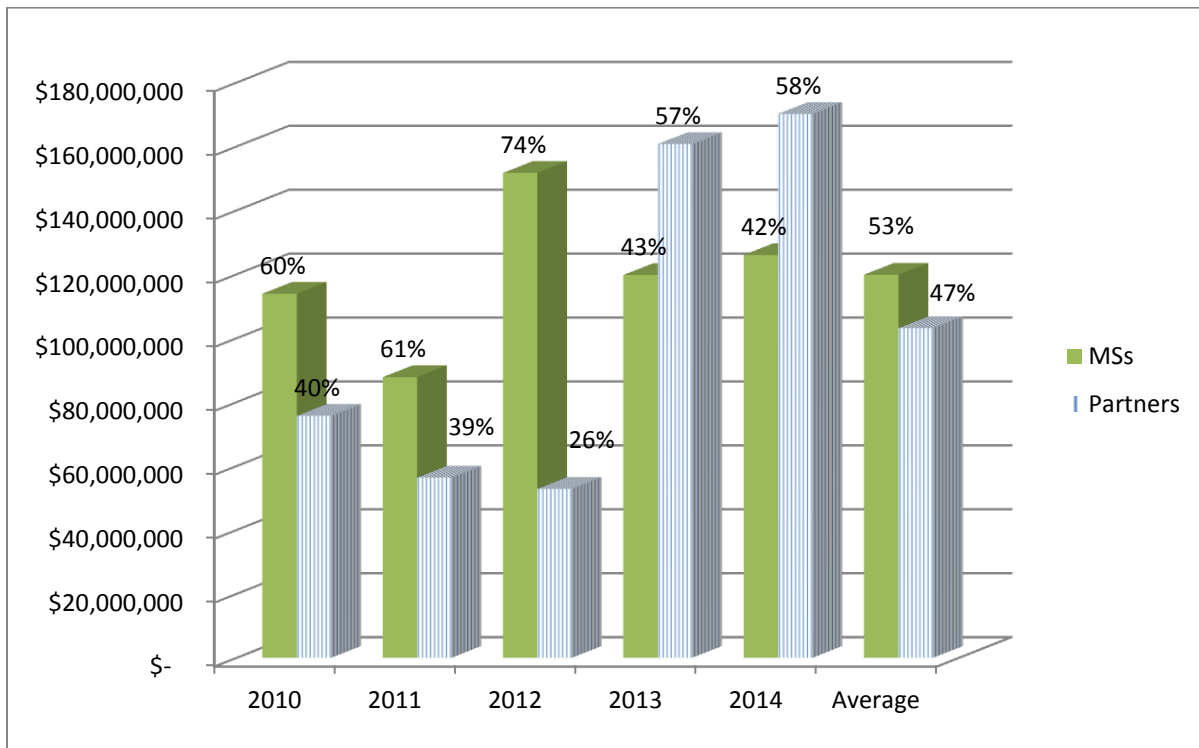
8.0. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'UNION

8.1 Le financement annuel du budget de l'Union a été limité au cours des dernières années du fait de l'instabilité politique dans certaines parties du continent et le ralentissement de l'économie mondiale a conduit au paiement tardif ou non-paiement des contributions de certains États membres de l'UA. L'embargo économique imposé au Soudan a empêché ce pays de verser sa contribution à l'UA. Le financement des programmes de l'UA par les partenaires s'en est également ressenti. Au fil des ans, leur financement a été réduit à la baisse compromettant ainsi le démarrage à temps de 80 des projets ou la mise en œuvre de certains projets critiques, tels que l'Université panafricaine où les étudiants sont restés des mois sans percevoir leurs paiements mensuels et l'essentiel.

8.2 Malgré les défis sus-indiqués, l'Union est toujours dépendante du financement des partenaires au développement, lequel financement est imprévisible, sélectif et souvent assorti de conditions restrictives, et requiert une gestion spécialisée, avec le risque que certains programmes importants ne soient pas mis en œuvre. Le Tableau ci-dessous montre qu'une part importante de Budget-programme a été financée par les partenaires au développement au cours des cinq dernières années. Le tableau indique également que la tendance du budget de fonctionnement sur la période de cinq années témoigne d'une situation qui n'est pas souhaitable. La tendance montre un taux annuel moyen d'augmentation de 3% entre 2010 et 2014.

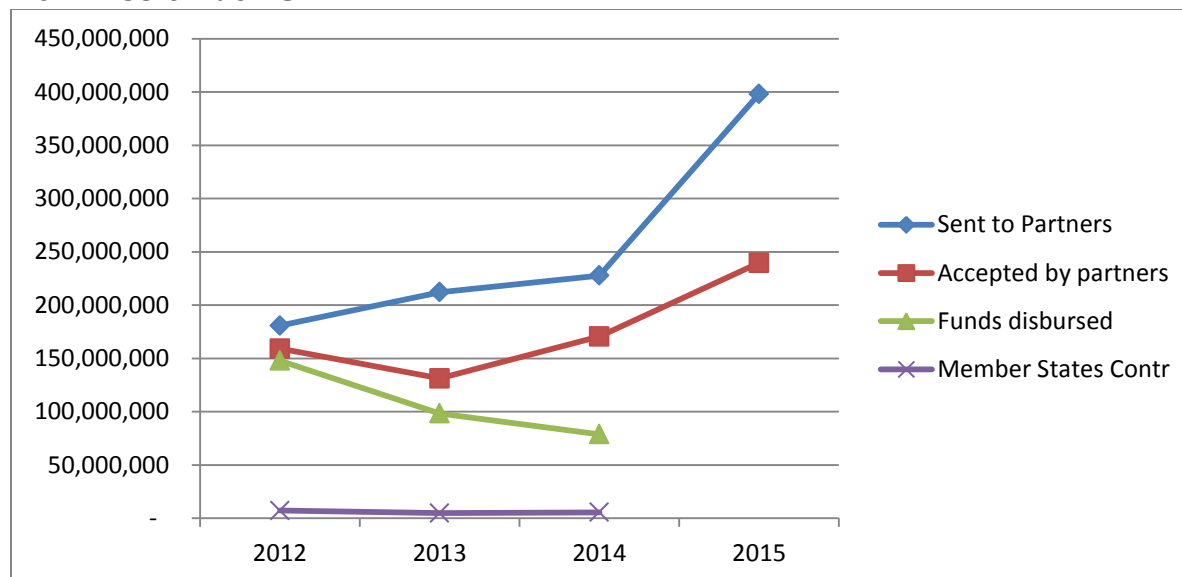
8.3 La tendance de financement indiquée ci-dessus montre clairement que l'Union africaine a besoin d'une base plus prévisible de ressources adéquates et régulières pour exécuter son mandat et préserver son caractère africain grâce au soutien qu'elle apporte aux États membres dans la réalisation de leurs objectifs de développement. Une part importante du financement promis par les partenaires n'a pas été reconnue pour cause de non-disponibilité ou de non-décaissement.

Figure 10: Budget total par les Etats membres par rapport à celui des Partenaires



8.4. Les partenaires au développement ont joué un rôle important dans le financement des programmes de l'UA à hauteur de 96 pour cent du budget-programme de l'UA au cours des dernières années. Cependant, leur soutien a porté essentiellement sur les Piliers de la paix et la sécurité, les valeurs partagées et le renforcement des capacités institutionnelles, sans pour autant tenir compte des domaines importants de l'intégration et du développement. Au cours des dernières années, leur financement a baissé, comme l'indique la figure 11 ci-dessous. Par exemple, en 2012, l'UA a négocié un projet de budget de 181 millions \$EU. D'autre part, les partenaires se sont engagés à fournir 159 millions \$EU, soit 88 pour cent du montant négocié. Sur ce montant 148 millions \$EU ont été effectivement versés à l'UA, soit 93 pour cent des fonds engagés. En 2013, sur 212 millions \$EU demandés aux partenaires pour financer les programmes, seulement 131 millions \$EU ont été engagés, représentant 62 pour cent du montant demandé, et 75 pour cent des fonds engagés ont été effectivement versés. Et en 2014, les partenaires ont engagé 75 pour cent des 228 millions \$EU qui ont été déposés pour financer les négociations dont 52 pour cent ont été effectivement décaissés. Encore une fois, sur 398 millions \$EU qui ont été déposés pour les négociations avec les partenaires au titre du budget 2015, un montant de 240 millions \$EU a été engagé pour financement. La figure ci-dessous indique que le budget qui a été envoyé aux partenaires pour un financement éventuel représente le budget idéal de l'Union en raison de l'augmentation du mandat. L'analyse révèle donc que même si le mandat de l'Union a considérablement augmenté, il n'a, toutefois, pas égalé les fonds disponibles. Les partenaires qui ont promis de financer certains programmes n'ont pas été en mesure de respecter entièrement leur engagement comme l'indique la figure. Ce qui explique qu'un grand nombre de projets qui ne remplissent pas les conditions requises des partenaires n'ont pas été mis en œuvre depuis des années. Les partenaires ont été sélectifs dans des domaines de financement et n'ont pas favorisé les interventions sur l'intégration et le développement, qui sont si essentiels à la réalisation de la vision de l'UA. Lorsque le financement est garanti, il a été irrégulier et a souvent affecté la bonne exécution de certains projets importants. Le projet de l'Université panafricaine figure au nombre des projets qui ont été affectés par le financement des partenaires. Parfois, les étudiants pouvaient passer plusieurs mois sans percevoir leur bourse mensuelle, situation qui a sérieusement affecté leurs études.

Figure 11 : Une comparaison des fonds négociés avec les partenaires par rapport à l'engagement et le décaissement effectif – Budget-programme de la Commission de l'UA



8.5 En dépit des défis relevés plus haut, l'Union a encore la capacité avérée de s'affirmer sur le plan du financement de ses activités clés. Elle devra disposer d'une source de financement plus durable et promouvoir une culture de réduire la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds pour ses programmes. L'initiative sur les sources alternatives de financement donne de l'espoir pour stimuler l'appropriation africaine. Il est essentiel d'améliorer la prévisibilité du financement régulier des activités de développement de l'UA pour l'intégration économique et la durabilité. En conséquence, l'Union doit impérativement envisager de réaliser la mise en œuvre complète de la nouvelle formule de financement du budget dans trois à cinq ans.

8.6 Dans l'ensemble, l'Union devra maintenir la solidarité financière et la viabilité pour lui permettre de poursuivre efficacement son programme continental de développement et d'intégration. Enfin, il est impératif d'explorer de nouvelles sources de financement et de nouveaux partenariats avec les participants non étatiques tels que les fondations indépendantes et le secteur privé du continent.

9.0. CONCLUSION

Le budget 2016 a été préparé dans un contexte de financement particulièrement difficile. Il sera probablement exécuté dans un environnement marqué par l'imprévisibilité de son financement par les partenaires. Le financement des opérations et programmes de l'UA avec des fonds générés localement peut être une option viable à ce stade si les aspirations contenues dans l'Agenda 2063 étaient réalisées.

ANNEXES

Répartition du budget de l'exercice 2016 recommandé par le COREP - Annexe I
Résumé par organe

Organe	2015 (dollars)	Budget 2016			Variation en % (2015 par rapport au S-C)
		Proposition initiale	Recommandé par le COREP	Réduction	
Commission de l'UA	306,279,604	411,713,408	298,629,890	(113,083,518)	-2.50%
PAP	29,521,837	32,764,833	31,880,993	(883,840)	7.99%
CAfDHP (La Cour)	9,857,665	12,013,984	9,636,401	(2,377,583)	-2.24%
CADHP (La Commission)	5,922,595	7,120,699	5,581,245	(1,539,454)	-5.76%
ECOSSOC	1,023,521	2,500,823	2,034,619	(466,205)	98.79%
NEPAD	36,045,143	39,650,496	29,644,237	(10,006,259)	-17.76%
CUADI	642,547	696,463	684,775	(11,688)	6.57%
AUABC	1,805,628	3,681,980	776,408	(2,905,572)	-57.00%
CPS	759,253	1,069,278	797,216	(272,062)	5.00%
CAEDBE	279,405	754,060	739,178	(14,882)	164.55%
Bureaux spécialisés de l'UA					
AFREC	900,255	1,551,891	945,268	(606,622)	5.00%
IPED	0	835,512	0	(835,512)	
CIEFFA	0	835,512	0	(835,512)	
UPA	0	2,526,668	0	(2,526,668)	
AIR	0	2,135,276	2,135,276	-	
ACDC	0	4,022,157	1,593,121	(2,429,036)	
Total	393,037,453	523,873,040	385,078,627	(138,794,413)	-2.02%

Répartition du budget de l'exercice 2016 recommandé par le COREP - Annex II
Résumé par source de financement

Organes	États membres			Partenaires			Budget total pour 2016		
	Budget de fonctionnement	Programmes	Montant total des contributions	Fonctionnement	Programmes	Total	Fonctionnement	Programmes	Total 2016
Commission de l'UA	97,893,628	8,274,284	106,167,912		192,461,978	192,461,978	97,893,628	200,736,262	298,629,890
PAP	11,436,230		11,436,230		20,444,763	20,444,763	11,436,230	20,444,763	31,880,993
CAfDHP (La Cour)	7,284,915		7,284,915		2,351,486	2,351,486	7,284,915	2,351,486	9,636,401
CADHP (La Commission)	4,279,846		4,279,846		1,301,399	1,301,399	4,279,846	1,301,399	5,581,245
ECOSSOC	1,043,396		1,043,396		991,223	991,223	1,043,396	991,223	2,034,619
NEPAD	4,630,500		4,630,500		25,013,737	25,013,737	4,630,500	25,013,737	29,644,237
CUADI	389,575		389,575		295,200	295,200	389,575	295,200	684,775
AUABC	776,408		776,408			-	776,408	-	776,408
CPS		797,216	797,216			-	-	797,216	797,216
CAEDBE	253,810	39,565	293,375		445,802	445,802	253,810	485,367	739,178
Bureaux spécialisés de l'UA									
AFREC	945,268		945,268			-	945,268	-	945,268
IPED			-			-	-	-	-
CIEFFA			-			-	-	-	-
UPA			-			-	-	-	-
AIR			-	681,600	1,453,676	2,135,276	681,600	1,453,676	2,135,276
ACDC			-		1,593,121	1,593,121	-	1,593,121	1,593,121
TOTAL	128,933,576	9,111,065	138,044,641	681,600	246,352,386	247,033,986	129,615,176	255,463,451	385,078,627

Contributions des États membres telles que recommandées par le COREP - Annexe III

Organe	Contributions des États membres		
	2015 Dollars	2016 Dollars	Augmentation/Diminution
Commission de l'UA	10,891,648	11,436,230	5.00%
PAP	6,938,014	7,284,915	5.00%
CAfDHP (La Cour)	4,076,044	4,279,846	5.00%
CADHP (La Commission)	993,710	1,043,396	5.00%
ECOSSOC	4,410,000	4,630,500	5.00%
NEPAD	371,024	389,575	5.00%
CUADI	739,436	776,408	5.00%
AUABC	759,253	797,216	5.00%
CPS	279,405	293,375	5.00%
CAEDBE			5.00%
Bureaux spécialisés de l'UA	900,255	945,268	
AFREC		0	5.00%
IPED		0	
CIEFFA		0	
UPA		0	
AIR		0	
ACDC	131,471,087	138,044,641	
Total			5.00%

Écart de financement du Budget 2016 - Annexe IV

Organes	Écart dans les contributions des États membres			Écart dans les fonds des partenaires	Écart sur le Budget total 2014		
	Budget de fonctionnement	Programmes	Écart total	Programmes	Fonctionnement	Programme	Écart total 2016
Commission de l'UA	12,339,537	15,379,884	27,719,421	67,860,218	12,339,537	83,240,102	95,579,639
PAP	883,836		883,836		883,836	-	883,836
CAfDHP (La Cour)	1,300,047		1,300,047		1,300,047	-	1,300,047
CADHP (La Commission)	939,454		939,454		939,454	-	939,454
ECOSSOC	316,429		316,429		316,429	-	316,429
NEPAD	7,226,955		7,226,955		7,226,955	-	7,226,955
CUADI	11,688		11,688		11,688	-	11,688
AUABC	1,203,308	504,504	1,707,812	1,098,975	1,203,308	1,603,479	2,806,787
CPS	-	272,062	272,062		-	272,062	272,062
CAEDBE	4,914		4,914		4,914	-	4,914
Bureaux spécialisés de l'UA							
AFREC	606,622		606,622		606,622	-	606,622
IPED	835,512		835,512		835,512	-	835,512
CIEFFA	835,512		835,512		835,512	-	835,512
UPA	2,526,668		2,526,668		2,526,668	-	2,526,668
AIR	-		-		-	-	-
ACDC	2,429,036		2,429,036		2,429,036	-	2,429,036
TOTAL	31,459,517	16,156,450	47,615,967	68,959,193	31,459,517	85,115,643	116,575,161

Budget-programme 2016 après révision - Annexe V

Budget-programme 2016 : Projets												
No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le COREP				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
1	Bureau de la Présidente - Cabinet	Partenariats et relations stratégiques de l'Afrique avec les CER	1,750,773.00	528,689.00	2,279,462.00	-	2,279,462.00		528,689.00	528,689.00	963,042.00	1,491,731.00
		<i>Supplémentaire requis</i>	1,093,204.00		1,093,204.00		1,093,204.00			-	928,836.00	928,836.00
2	Bureau de la Présidente - Cabinet	Programmes des Bureaux de représentation de l'UA	588,867.00	148,796.00	737,663.00	7,008.00	744,671.00		106,240.00	106,240.00	487,496.00	593,736.00
3	Bureau de la Présidente - Cabinet	Initiatives d'appui aux programmes des partenaires de développement	-	8,571,616.00	8,571,616.00	40,000.00	8,611,616.00		8,571,616.00	8,571,616.00	40,000.00	8,611,616.00
4	Bureau de la Présidente - Cabinet	Coordination et supervision des politiques	1,247,776.74	-	1,247,776.74	-	1,247,776.74		-	-	642,328.50	642,328.50
5	CIDO	Mobilisation des acteurs non étatiques au sein de la société civile et de la communauté de la Diaspora pour soutenir l'intégration	-	925,308.00	925,308.00	81,325.00	1,006,633.00		893,973.00	893,973.00	-	893,973.00
6	Informations et communication	Construire une Union des peuples grâce à la diffusion de l'information, la sensibilisation et la communication dans le continent et au-delà	959,551.96	468,696.00	1,428,247.96	251,141.00	1,679,388.96		468,696.00	468,696.00	791,160.00	1,259,856.00
7	Bureau de vérification interne	Amélioration des fonctions d'audit interne	43,000.00	73,681.00	116,681.00	-	116,681.00		73,681.00	73,681.00	11,000.00	84,681.00
8	Unité de coordination du NEPAD	Intégration du NEPAD au sein de la Commission de l'UA	1,030,525.00	-	1,030,525.00	-	1,030,525.00		-	-	681,548.00	681,548.00
9	Bureau du Conseiller juridique	Soutien juridique aux organes de l'UA	569,374.00	542,040.00	1,111,414.00	-	1,111,414.00		542,040.00	542,040.00	524,374.00	1,066,414.00
10	Bureau du Secrétaire général de la Commission	Promouvoir une coopération et une collaboration efficaces avec les États membres, d'autres organes de l'UA et les CER.	326,750.00	-	326,750.00	115,310.00	442,060.00		-	-	334,830.00	334,830.00
11	Services du protocole	Renforcement et amélioration des services de protocole	158,444.80	-	158,444.80	-	158,444.80		-	-	158,444.80	158,444.80
12	SPPMERM	Coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2063	1,294,605.00	-	1,294,605.00	308,868.00	1,603,473.00		-	-	1,065,812.00	1,065,812.00
13	SPPMERM	Renforcement des capacités de planification stratégique au sein de la commission de l'UA et d'autres organes de l'UA	856,675.00	1,834,201.00	2,690,876.00	136,341.00	2,827,217.00		1,153,639.00	1,153,639.00	753,141.00	1,906,780.00
14	Femmes, genre et développement	Autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes	410,468.00	374,960.00	785,428.00	-	785,428.00		133,566.00	133,566.00	361,694.00	495,260.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>	-	-	-	-	-		18,000.00	18,000.00	-	18,000.00
15	Femmes, genre et développement	Intégration du genre pour atteindre l'autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes en Afrique	100,677.00	265,612.80	366,289.80	225,365.00	591,654.80		265,612.80	265,612.80	278,570.20	544,183.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>	-	-	-	-	-		-	-	47,000.00	47,000.00
16	Bureau du Vice-président - Cabinet	Programme de renforcement des capacités institutionnelles	432,925.00	224,654.00	657,579.00	-	657,579.00		224,654.00	224,654.00	432,925.00	657,579.00
17	Administration et développement des ressources humaines	Coordonner la mise en œuvre des services administratifs	250,000.00	608,000.00	858,000.00	5,700,000.00	6,558,000.00		5,808,000.00	5,808,000.00	250,000.00	6,058,000.00
18	Administration et développement des ressources humaines	Amélioration des services administratifs et de gestion d'installations	1,375,000.00	834,750.00	2,209,750.00	-	2,209,750.00		420,000.00	420,000.00	675,000.00	1,095,000.00
19	Administration et développement des ressources humaines	Réformes des ressources humaines et administratives	242,450.00	3,132,259.92	3,374,709.92	-	3,374,709.92		3,107,960.00	3,107,960.00	-	3,107,960.00
20	Administration et développement des ressources humaines	Prestation de services informatiques pour la Commission de l'UA	10,000.00	1,209,500.00	1,219,500.00	-	1,219,500.00		1,680,000.00	1,680,000.00	-	1,680,000.00
21	Administration et développement des ressources humaines	Renforcer les services de sécurité et de sûreté	3,200,130.00	-	3,200,130.00	-	3,200,130.00		1,450,000.00	1,450,000.00	240,000.00	1,690,000.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le COREP				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
22	Conférence et publications	Modernisation des méthodes de travail	182,000.00	255,000.00	437,000.00	276,163.00	713,163.00		255,000.00	255,000.00	903,163.00	1,158,163.00
23	Programmation, finances, budget et comptabilité	Institutionnalisation des réformes des services de programmation, finances, budget et comptabilité (PBFA)	28,040.00	1,463,863.00	1,491,903.00	49,700.00	1,541,603.00		1,463,863.00	1,463,863.00	77,740.00	1,541,603.00
24	Services médicaux	Améliorer les services médicaux au sein de l'UA	324,198.00	-	324,198.00	-	324,198.00		-	-	490,088.00	490,088.00
25	Affaires économiques	Politiques économiques et institutions financières	394,894.00	-	394,894.00	-	394,894.00		-	-	394,894.00	394,894.00
26	Affaires économiques	Harmonisation des statistiques en Afrique	1,167,066.00	658,712.00	1,825,778.00	779,252.00	2,605,030.00		608,712.00	608,712.00	850,227.00	1,458,939.00
27	Affaires économiques	Promotion et mise en œuvre de l'Agenda d'intégration de l'Afrique	337,960.00	261,490.00	599,450.00	148,720.00	748,170.00		261,490.00	261,490.00	403,850.00	665,340.00
28	Affaires économiques	Soutenir le climat des affaires en Afrique	237,692.00	458,982.00	696,674.00	164,370.00	861,044.00		458,982.00	458,982.00	402,062.00	861,044.00
29	Ressources humaines, Sciences et technologie	Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI)	-	3,303,901.00	3,303,901.00	-	3,303,901.00		518,179.00	518,179.00	-	518,179.00
30	Ressources humaines, Sciences et technologie	Éducation et renforcement des capacités en Afrique	286,464.00	4,154,518.00	4,440,982.00	1,653,511.00	6,094,493.00		4,154,518.00	4,154,518.00	1,365,252.00	5,519,770.00
31	Ressources humaines, Sciences et technologie	Science et technologie pour le développement	1,127,242.44	1,593,421.00	2,720,663.44	483,728.00	3,204,391.44		1,593,421.00	1,593,421.00	2,119,815.09	3,713,236.09
32	Infrastructure et énergie	Stratégies et initiatives de développement de l'énergie en Afrique	157,950.00	526,313.00	684,263.00	481,161.00	1,165,424.00		526,313.00	526,313.00	589,061.00	1,115,374.00
33	Infrastructure et énergie	Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et de tourisme en Afrique	1,308,188.00	299,550.00	1,607,738.00	100,220.00	1,707,958.00		299,550.00	299,550.00	1,224,368.00	1,523,918.00
34	Infrastructure et énergie	Facilitation du développement des programmes, mise en œuvre et harmonisation des politiques et réglementations en matière de TIC et des secteurs postaux en Afrique	661,127.00	606,550.00	1,267,677.00	306,581.00	1,574,258.00		606,550.00	606,550.00	967,708.00	1,574,258.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>							2,368,432.00	2,368,432.00	1,830,223.00	4,198,655.00
35	Infrastructure et énergie	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et Architecture institutionnelle (IAIDA)	-	782,284.00	782,284.00	-	782,284.00		782,284.00	782,284.00	-	782,284.00
36	Infrastructure et énergie	Renforcement des compétences pour le développement de l'énergie AFREC/AFSEC	474,212.00	-	474,212.00	557,761.00	1,031,973.00		-	-	1,031,973.00	1,031,973.00
37	Paix et sécurité	Politique africaine commune de défense et de sécurité (CADSP)	-	-	-	-	-		-	-	-	-
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							3,374,005.00	3,374,005.00	2,546,850.80	5,920,855.80
38	Paix et sécurité	Programme de genre pour la paix et la sécurité	-	3,437,784.00	3,437,784.00	721,881.00	4,159,665.00		3,437,784.00	3,437,784.00	621,037.00	4,058,821.00
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							200,000.00	200,000.00	-	200,000.00
39	Paix et sécurité	Opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)	275,412.00	9,767,738.80	10,043,150.80	-	10,043,150.80		9,366,914.80	9,366,914.80	200,200.00	9,567,114.80
40	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	564,556.00	2,310,743.00	2,875,299.00	3,192,592.00	6,067,891.00		2,310,743.00	2,310,743.00	3,464,248.00	5,774,991.00
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							16,370,617.00	16,370,617.00	1,848,980.00	18,219,597.00
41	Paix et sécurité	Développement des capacités	-	17,176,624.00	17,176,624.00	-	17,176,624.00		17,176,624.00	17,176,624.00	-	17,176,624.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le COREP				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
42	Affaires politiques	Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique	174,009.60	-	174,009.60	-	174,009.60	-	-	174,009.60	-	174,009.60
43	Affaires politiques	Renforcement de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion de valeurs partagées africaines	1,860,661.40	9,947,980.88	11,808,642.28	1,539,439.12	13,348,081.40	9,423,322.88	9,423,322.88	2,724,978.52	12,148,301.40	
44	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	Économie rurale et agriculture	Coordonner la mise en œuvre des activités du PDDAA et activités connexes	254,457.00	3,260,786.13	3,515,243.13	5,247,593.12	8,762,836.25	3,260,786.13	3,260,786.13	3,485,122.12	6,745,908.25	
		<i>Transféré à l'assistance technique</i>								-	(1,217,620.00)	(1,217,620.00)
		<i>À partir de l'assistance technique</i>								-	1,506,850.00	1,763,050.00
46	Économie rurale et agriculture	renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	72,070.90	2,124,542.01	2,196,612.91	2,613,749.79	4,810,362.70	2,124,542.01	2,124,542.01	810,805.69	2,935,347.70	
		<i>Transféré à l'assistance technique</i>						(73,803.00)	(73,803.00)	(1,478,708.00)	(1,552,511.00)	
47	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination des initiatives en matière de ressources animales en Afrique	392,470.00	41,856,240.80	42,248,710.80	5,782,317.00	48,031,027.80	41,511,238.80	41,511,238.80	180,151.00	47,781,711.80	
48	Affaires sociales	Faciliter le développement du capital humain en Afrique	338,906.00	558,153.72	897,059.72	2,375,729.00	3,272,788.72	516,234.72	516,234.72	180,151.00	2,359,331.72	
49	Affaires sociales	Faciliter la paix et la stabilité par le panafricanisme, la renaissance culturelle et la lutte contre la drogue	-	662,402.80	662,402.80	1,058,594.30	1,720,997.10	662,402.80	662,402.80	180,151.00	1,720,997.10	
50	Commerce et industrie	Stimuler le commerce intra-africain et renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial	1,035,186.00	1,311,004.12	2,346,190.12	160,490.00	2,506,680.12	1,311,004.12	1,311,004.12	180,151.00	2,244,438.12	
		Total	27,595,958.84	126,521,347.98	154,117,306.82	34,558,910.33	188,676,217.15	-	150,316,077.06	150,316,077.06	37,724,983.32	197,682,254.68
Budget-programme 2016 : Projets spéciaux												
1	Bureau de la Présidente - Cabinet	Agenda 2063 et Fondation de l'UA	308,904.00	-	308,904.00	-	308,904.00	-	-	308,904.00	-	308,904.00
2	Bureau de la Présidente - Cabinet	Développement et gestion efficace du Centre de conférences de l'UA, du Centre culturel et des résidences	74,000.00	212,400.00	286,400.00	-	286,400.00	212,400.00	212,400.00	74,000.00	286,400.00	
3	Bureau du Conseiller juridique	Stratégie maritime intégrée africaine	272,266.00	-	272,266.00	520,641.00	792,907.00	-	-	792,907.00	792,907.00	
4	Affaires économiques	Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC)	-	950,530.00	950,530.00	726,164.00	1,676,694.00	950,530.00	950,530.00	726,164.00	1,676,694.00	
5	Affaires économiques	Centre de formation statistique panafricain (PANASTAT)	-	2,711,160.00	2,711,160.00	-	2,711,160.00	2,711,160.00	2,711,160.00	-	2,711,160.00	
6	Affaires politiques	Droits de l'homme										
7	Affaires sociales	Projet AIR - Optimiser les transferts de fonds pour le développement social et économique en Afrique	557,421.00	499,051.00	1,056,472.00	418,204.00	1,474,676.00	499,051.00	499,051.00	975,625.00	1,474,676.00	
8	Affaires sociales	Création des Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (ACDC)	1,005,681.00	-	1,005,681.00	587,440.00	1,593,121.00	-	-	1,593,121.00	1,593,121.00	
9	Commerce et industrie	Établissement de la Zone de libre-échange continentale	282,540.00	3,743,365.96	4,025,905.96	6,945,244.57	10,971,150.53	3,743,365.96	3,743,365.96	7,227,784.57	10,971,150.53	
10	Commerce et industrie	Appui de l'OMC à la mise en œuvre de la facilitation du commerce en Afrique	-	200,000.00	200,000.00	520,983.00	720,983.00	200,000.00	200,000.00	520,983.00	720,983.00	
11	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR						20,000,000.00	20,000,000.00	-	20,000,000.00	
												<i>À partir des fonds canalisés</i>

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le COREP				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
Total			2,500,812.00	8,316,506.96	10,817,318.96	9,718,676.57	20,535,995.53	-	28,316,506.96	28,316,506.96	12,219,488.57	40,535,995.53
Budget-programme 2016 : Fonds canalisés												
1	Ressources humaines, Sciences et technologie	Éducation et renforcement des capacités en Afrique	-	6,572,400.00	6,572,400.00	2,265,000.00	8,837,400.00	-	6,572,400.00	6,572,400.00	2,265,000.00	8,837,400.00
2	Ressources humaines, Sciences et technologie	Science et technologie au service du développement	-	2,000,000.00	2,000,000.00	8,000,000.00	10,000,000.00	-	2,000,000.00	2,000,000.00	8,000,000.00	10,000,000.00
3	Paix et sécurité	Politique africaine commune de défense et de sécurité (CADSP)	196,180.00	3,374,005.00	3,570,185.00	2,350,670.80	5,920,855.80	<i>Transféré au budget -programmes ordinaire</i>				
4	Paix et sécurité	Programme de genre pour la paix et la sécurité	-	200,000.00	200,000.00	-	200,000.00	<i>Transféré au budget -programmes ordinaire</i>				
5	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	1,169,780.00	16,370,617.00	17,540,397.00	679,200.00	18,219,597.00	<i>Transféré au budget -programmes ordinaire</i>				
6	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR	-	20,000,000.00	20,000,000.00	-	20,000,000.00	<i>Transféré aux projets spéciaux</i>				
7	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	-	2,979,800.00	2,979,800.00	3,847,750.00	6,827,550.00	-	2,979,800.00	2,979,800.00	3,847,750.00	6,827,550.00
8	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination des initiatives en matière de ressources animales en Afrique	-	-	-	909,487.00	909,487.00	-	-	-	909,487.00	909,487.00
9	Commerce et industrie	Stimuler le commerce intra-africain et renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial	-	-	-	2,596,600.00	2,596,600.00	-	-	-	2,596,600.00	2,596,600.00
Total			1,365,960.00	51,496,822.00	52,862,782.00	20,648,707.80	73,511,489.80	-	11,552,200.00	11,552,200.00	17,618,837.00	29,171,037.00
Budget-programme 2016 : Assistance technique												
1	SPPMERM	Renforcement des capacités de planification stratégique au sein de la commission de l'UA et d'autres organes de l'UA	-	-	-	1,000,000.00	1,000,000.00	-	-	-	1,000,000.00	1,000,000.00
2	Femmes, genre et développement	Autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes	-	85,230.00	85,230.00	-	85,230.00	-	67,230.00	67,230.00	-	67,230.00
3	Femmes, genre et développement	Intégration du genre pour atteindre l'autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes en Afrique	-	28,760.00	28,760.00	24,334.00	53,094.00	-	-	-	6,094.00	6,094.00
4	Infrastructure et énergie	Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et de tourisme en Afrique	-	136,161.00	136,161.00	-	136,161.00	-	136,161.00	136,161.00	-	136,161.00
5	Infrastructure et énergie	Facilitation du développement des programmes, mise en œuvre et harmonisation des politiques et réglementations en matière de TIC et des secteurs postaux en Afrique	-	2,368,432.00	2,368,432.00	1,830,223.00	4,198,655.00	<i>Transféré au budget -programmes ordinaire</i>				
6	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	17,258.00	-	17,258.00	-	17,258.00	-	-	-	17,258.00	17,258.00
7	Affaires politiques	Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique	-	-	-	368,772.00	368,772.00	-	-	-	368,772.00	368,772.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le COREP				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
8	Affaires politiques	Renforcement de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion de valeurs partagées africaines	-	-	-	158,756.00	158,756.00	-	-	-	158,756.00	158,756.00
9	Économie rurale et agriculture	Coordonner la mise en œuvre des activités du PDDAA et activités connexes	-	-	-	7,092,800.72	7,092,800.72	-	-	-	6,541,276.72	6,541,276.72
10	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	-	2,000,000.00	2,000,000.00	4,558,867.00	6,558,867.00	-	2,073,803.00	2,073,803.00	6,037,575.00	8,111,378.00
11	Affaires sociales	Faciliter le développement du capital humain en Afrique	-	-	-	180,151.00	180,151.00	-	-	-	180,151.00	180,151.00
Total			17,258.00	4,618,583.00	4,635,841.00	15,213,903.72	19,849,744.72	-	2,277,194.00	2,277,194.00	14,309,882.72	16,587,076.72
Contribution des États membres								8,274,284.00		8,274,284.00		
Budget total			31,479,988.84	190,953,259.94	222,433,248.78	80,140,198.42	302,573,447.20	8,274,284.00	192,461,978.02	200,736,262.02	83,240,101.91	283,976,363.93
ORGANES												
PAP			2,044,476.64	18,400,289.76	20,444,766.40		20,444,766.40		20,444,763.00	20,444,763.00	-	20,444,763.00
CAfDHP (La Cour)			235,148.60	2,116,337.40	2,351,486.00		2,351,486.00		2,351,486.00	2,351,486.00	-	2,351,486.00
CADHP (La Commission)			190,139.90	1,711,259.10	1,901,399.00		1,901,399.00		1,301,399.00	1,301,399.00	-	1,301,399.00
ECOSSOC			-	1,140,999.00	1,140,999.00		1,140,999.00		991,223.00	991,223.00	-	991,223.00
NEPAD			2,779,304.15	25,013,737.35	27,793,041.50		27,793,041.50		25,013,737.35	25,013,737.35	-	25,013,737.35
CUADI			29,520.00	265,680.00	295,200.00		295,200.00		295,200.00	295,200.00	-	295,200.00
AUABC			160,347.90	1,443,131.10	1,603,479.00		1,603,479.00		-	-	1,603,479.00	1,603,479.00
CPS			1,069,278.00		1,069,278.00		1,069,278.00	797,215.65		797,215.65	272,062.35	1,069,278.00
CAEDBE			49,533.60	445,802.40	495,336.00		495,336.00	39,565.00	445,802.00	485,367.00	-	485,367.00
Bureaux spécialisés de l'UA												
AFREC			-	-	-		-		-	-	-	-
IPED			-	-	-		-		-	-	-	-
CIEFFA			-	-	-		-		-	-	-	-
UPA			-	-	-		-		-	-	-	-
AIR			-	1,453,676.00	1,453,676.00		1,453,676.00		1,453,676.00	1,453,676.00	-	1,453,676.00
ACDC				1,593,121.00	1,593,121.00		1,593,121.00		1,593,121.00	1,593,121.00	1,593,121.00	3,186,242.00
TOTAL-ORGANES			6,557,748.79	53,584,033.11	60,141,781.90	-	60,141,781.90	836,780.65	53,890,407.35	54,727,188.00	3,468,662.35	58,195,850.35
TOTAL GÉNÉRAL			38,037,737.63	244,537,293.05	282,575,030.68	80,140,198.42	362,715,229.10	9,111,064.65	246,352,385.37	255,463,450.02	86,708,764.26	342,172,214.28

N.B. : L'affectation des contributions des États membres au budget-programme de la Commission est 8,27 millions de dollars au total. La répartition détaillée de l'affectation des fonds des États membres se fera en temps opportun

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2015

Draft budget for 2016 financial year

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4725>

Downloaded from African Union Common Repository